



**REPUBLIQUE DU BURUNDI**  
**MINISTRE DE L'EAU, DE L'ENVIRONNEMENT, DE**  
**L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME**

**STRATEGIE DE COMMUNICATION, D'EDUCATION ET**  
**DE SENSIBILISATION DU PUBLIC SUR LA BIODIVERSITE**  
**AU BURUNDI (CESPB)**

**Bujumbura, Janvier 2014**

---

---

**Document élaboré dans le cadre de:**

PROJET REVISION DE LA  
STRATEGIE NATIONALE ET PLAN  
D'ACTION SUR LA DIVERSITE  
BIOLOGIQUE ET  
DEVELOPPEMENT DU 5<sup>EME</sup>  
RAPPORT NATIONAL A LA  
CONVENTION SUR LA DIVERSITE  
BIOLOGIQUE

**PNUE/FEM**



PROJET AMELIORATION DE  
L'EFFICACITE DU SYSTEME DE  
GESTION DES AIRES PROTEGEES  
POUR LA CONSERVATION DE LA  
BIODIVERSITE AU BURUNDI A  
TRAVERS L'ENGAGEMENT DES  
PARTIES PRENANTES

**FEM/PNUD**



Institut National pour l'Environnement et  
la Conservation de la Nature (INECN)

B.P. 2757 Bujumbura

Tél. 257.22234304

Site web: <http://bi.chm-cbd.net>

Bujumbura, Janvier 2014

Le document est posté sur: <http://bi.chm-cbd.net>

**Pour la citation de ce document:** Ministère de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme (2014) - Stratégie de Communication, d'Education et de sensibilisation du public sur la Biodiversité. Bujumbura, 55 pages.

## TABLE DES MATIERES

<b>SIGLES ET ABREVIATIONS</b> .....	<b>3</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>4</b>
<b>I. ETAT DES LIEUX DE LA BIODIVERSITE AU BURUNDI</b> .....	<b>5</b>
I.1. FLORE ET FAUNE .....	5
I.2. ETAT ET TENDANCE DES ECOSYSTEMES .....	5
I.3. SERVICES DES ECOSYSTEMES ET LE BIEN-ETRE HUMAIN.....	6
I.4. CAUSES ET CONSEQUENCES DE LA DEGRADATION DE LA BIODIVERSITE .....	7
I.5. GESTION DE LA BIODIVERSITE.....	7
I.6. CONTRAINTES ET BARRIERES A LA GESTION DE LA BIODIVERSITE.....	8
<b>II. ETAT DES LIEUX DE LA CESPB AU BURUNDI</b> .....	<b>10</b>
II.1. CESPB SUR LA BIODIVERSITE DANS LE MONDE.....	10
II.2. COMMUNICATION SUR LA BIODIVERSITE AU BURUNDI.....	10
II.2.1. Evolution de la communication, éducation et sensibilisation .....	10
II.2.2. Canaux de communication, d'éducation et de sensibilisation .....	12
II.2.2.1 Acteurs en matière de communication, d'éducation et de sensibilisation sur la biodiversité.....	12
II.2.2.2. Centres de communication, éducation, sensibilisation sur la biodiversité.....	15
II.2.3. Outils de communication sur la biodiversité .....	17
II.2.3.1. Documents liés à l'éducation et la sensibilisation .....	17
II.2.3.2. Organisation et animation des réunions, ateliers et séminaires .....	17
II.2.3.3. Productions médiatiques .....	18
II.3. RESSOURCES HUMAINES POUR LA CESPB .....	18
II.3.1. Capacités humaines au MEEATU .....	18
II.3.2. Capacités humaines au MINAGRIE.....	19
II.3.3. Autres ressources humaines jouant un rôle en CESPB .....	19
II.4. ANALYSE DES CONTRAINTES ET LACUNES EN CESPB AU BURUNDI.....	19
II.4.1. Faiblesse des capacités humaines en CESPB .....	19
II.4.2. Manque d'outils pédagogiques adéquats et attrayants en communication .....	20
II.4.3. Insuffisance et faible niveau d'exploitation des canaux de communication .....	21
II.4.4. Non prise en compte des groupes-cibles spécifiques en CESP.....	21
II.4.5. Manque de coordination et de collaboration entre les différents acteurs en charge de la communication, d'éducation et de sensibilisation pour la biodiversité .....	22
II.4.6. Inconscience de certains acteurs et faible niveau de soutien des interventions en CESP .....	23
<b>III. ELEMENTS DE STRATEGIE EN CESPB</b> .....	<b>24</b>
III.1. ORIENTATIONS STRATEGIQUES .....	24
III.2. VISION DE LA CESPB .....	24
III.3. APPROCHE STRATEGIQUE .....	25
III.3.1. Etablissement et renforcement de la collaboration.....	25
III.3.2. Groupes-cibles à atteindre .....	25
III.3.3. Messages-clés .....	26
III.3.4. Messagers .....	26
III.3.5. Canaux de communication .....	27
III.3.6. Outils de communication.....	27
III.3.7. Lieux à privilégier pour la CESPB .....	28
III.3.8. Moments appropriés pour communiquer.....	28
III.4. INDICATEURS D'IMPACTS EN CESPB .....	28
III.5. AXES STRATEGIQUES DE LA CESPB.....	29
III.6. PLAN D'ACTION.....	31
III.6.1. Plan d'action proprement dit .....	32
III.6.2. Plan opérationnel.....	40
<b>III.7. MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE</b> .....	<b>53</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>53</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>54</b>

## SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>ACVE</b>	: Action Ceinture Verte pour l'Environnement
<b>CSLP</b>	: Cadre Stratégique de croissance et de Lutte contre la Pauvreté
<b>CDB</b>	: Convention sur la Diversité Biologique
<b>CCD</b>	: Convention Contre la Désertification
<b>CESPB</b>	: Communication, Education et Sensibilisation du Public sur la Biodiversité
<b>CFCIB</b>	: Chambre Fédérale de Commerce et d'Industrie du Burundi
<b>CHM</b>	: Clearing Housing Mechanism
<b>CNB</b>	: Cadre National de Biodiversité
<b>CCNU-CC</b>	: Convention-Cadre des Nations-Unies sur les Changements Climatiques
<b>DGMAVA</b>	: Direction Générale pour la Mobilisation, l'Auto Développement et la Vulgarisation Agricole.
<b>FAO</b>	: Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et de l'Agriculture
<b>FEM</b>	: Fonds pour l'Environnement Mondial
<b>FNUAP</b>	: Fonds des Nations Unies pour les Activités en matière de Population.
<b>INECN</b>	: Institut National pour l'Environnement et la Conservation de la Nature.
<b>ISABU</b>	: Institut des Sciences Agronomiques du Burundi
<b>MARP</b>	: Méthode Accélérée de Recherche Participative
<b>MDC</b>	: Ministère du Développement Communal
<b>MEEATU</b>	: Ministère de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme
<b>MEM</b>	: Ministère de l'Energie et des Mines
<b>MEPSEMFPFA</b>	: Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire, de l'Enseignement des métiers, de la Formation Professionnelle et de l'Alphabétisation.
<b>MESRS</b>	: Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
<b>MINAGRIE</b>	: Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
<b>MREXT</b>	: Ministère des Relations Extérieures
<b>OGM</b>	: Organismes Génétiquement Modifiés.
<b>OMAC</b>	: Organisation des médias de l'Afrique Centrale
<b>OMS</b>	: Organisation Mondiale de la Santé
<b>PCDC</b>	: Plan Communal de Développement Communautaire
<b>PNIA</b>	: Plan National d'Investissement Agricole
<b>PNUD</b>	: Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>PNUE</b>	: Programme des Nations Unies pour l'Environnement
<b>PPIA</b>	: Plan Provincial d'Investissement Agricole
<b>SNPA-CHM</b>	: Stratégie Nationale et Plan d'Action pour le Clearing Housing Mechanism
<b>SNPA-DB</b>	: Stratégie Nationale et Plan d'Action en matière de Diversité Biologique
<b>SNPA-EES</b>	: Stratégie Nationale et Plan d'Action en matière d'Education Environnementale et Sensibilisation
<b>TIC</b>	: Technologies de l'Information et de la Communication.
<b>UICN</b>	: Union Internationale pour la Conservation de la Nature
<b>UNICEF</b>	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

## INTRODUCTION

La biodiversité se dégrade à un rythme accéléré au Burundi. Cela se fait au vu et au su de toutes les couches de la population, les décideurs aux différents niveaux y compris. Il y a un manque criant de prise de conscience pour la sauvegarde de la biodiversité pour les générations présentes et à venir.

Des actions de communication, d'éducation et de sensibilisation du public (CESP) sont constamment menées mais ne parviennent pas à inverser les tendances. Pourtant l'éducation et la sensibilisation restent des approches très appropriées pour pousser les populations à adopter des attitudes et des pratiques concrètes de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité.

Dans son Quatrième Rapport produit en Mars 2009, le Burundi a mis en relief la nécessité de formuler une stratégie de communication, éducation et sensibilisation du public dans le domaine de la biodiversité. Cela fait partie des raisons importantes qui ont poussé le Burundi à entreprendre la révision de la Stratégie Nationale et plan d'Action en matière de Biodiversité (SNPAB). Ce document de politique sur la biodiversité validé en Février 2013 met en relief la nécessité pour une prise de conscience de toutes les parties prenantes, y compris les décideurs, sur l'importance de la biodiversité et susciter leur engagement ferme et leur participation à l'action de lutte contre la dégradation de la biodiversité. Ainsi, l'objectif premier de la SNPAB est la suivante : *D'ici à 2017, toutes les parties prenantes, y compris les décideurs, les communautés locales et autochtones sont conscientes de la valeur de la diversité biologique, des risques qu'elle encourt et imprégnées des mesures et des pratiques qu'elles doivent prendre pour la conserver et l'utiliser durablement.*

Dans ce domaine de communication, d'éducation et de sensibilisation sur la biodiversité, Ahmed Djoghal, Secrétaire Exécutif de la Convention sur la Biodiversité Biologique (2005-2012), a été très précis : *« On dit qu'une population éduquée ne saurait être asservie. Cela vaut pour les liens noués entre l'homme et la nature. En fait, l'ensemble des parties prenantes commence à saisir les effets de leurs actes et à accepter leur responsabilité envers les générations futures quant à la préservation de la diversité biologique. La communication et l'éducation sont essentielles à cet égard. Elles permettent de faire comprendre ce qu'est la diversité biologique et la place qu'elle occupe dans nos vies. Il s'agit donc d'outils précieux pour parvenir à un développement qui soit réellement durable. Les personnes informées, motivées et déterminées peuvent nous aider à atteindre les objectifs de la Convention et notamment par la mise en œuvre des stratégies et plans d'action nationaux. Pour communiquer de manière efficace, il faut avoir au préalable une idée précise des connaissances, attitudes et comportements que l'on souhaite changer. Le message, son messageur, son ton ou encore son choix de média; tout compte. Traditionnellement, les autorités et les organisations non gouvernementales demandent au public et aux autres parties prenantes de modifier leurs habitudes de vie. L'information transmise est souvent imprécise, négative, didactique, abstraite ou encore empreinte de catastrophisme. Cette manière de communiquer sur la biodiversité risque de démotiver les gens au lieu de les inciter à agir. L'expérience démontre que la communication doit être stratégique, positive et adaptée aux circonstances et aux contextes culturels ».*

Ainsi, cette stratégie en matière de CESP au Burundi doit être utilisée pour améliorer les connaissances du public sur les enjeux de la biodiversité et susciter des actions qui vont préserver la biodiversité et les services écosystémiques. La présente stratégie de CESP va donc appuyer la mise en œuvre de la Stratégie Nationale et Plan d'Action sur la Biodiversité du Burundi.

La stratégie en CESP est articulée sur trois points principaux suivants :

- Etat des lieux de la biodiversité au Burundi;
- Etat des lieux de la CESP au Burundi;
- Eléments de stratégie en CESP.

## **I. ETAT DES LIEUX DE LA BIODIVERSITE AU BURUNDI**

### **I.1. FLORE ET FAUNE**

Le Burundi est très riche en biodiversité mais seulement 7038 espèces sont connues. Actuellement, la flore comprend plus de 4798 espèces dont 20 endémiques et 96 menacées. La faune sauvage fait état de 2240 espèces dont 313 endémiques et 203 menacées. Les connaissances actuelles sur la flore et la faune restent donc fragmentaires.

- **Bilan floristique**

Les connaissances actuelles sur la flore du Burundi restent fragmentaires malgré les nombreuses explorations botaniques qui ont été réalisées. Les régions les plus explorées correspondent à la plaine de la Rusizi, à la région du Kumoso et aux régions comprenant les aires protégées. Actuellement, les écosystèmes naturels étudiés renferment plus de 4798 espèces déjà identifiées comprenant la flore algale, la mycoflore et la flore vasculaire.

L'endémicité concerne des espèces typiques du pays et celles repérables dans les milieux environnants des pays limitrophes. Une liste actualisée donne 20 espèces endémiques regroupées dans 13 familles comprenant 17 genres. L'essentiel des plantes endémiques sont repérables en haute altitude dans les forêts de montagne.

Actuellement, on dénombre 26 espèces en voie d'extinction, 35 espèces en danger et 35 espèces vulnérables.

- **Bilan faunistique**

Dans l'ensemble, les listes des espèces faunistiques connues au Burundi font état de 2240 espèces, un nombre très loin de traduire la réalité. Les vertébrés comprennent les mammifères, les oiseaux, les reptiles, les batraciens et les poissons avec 1319 espèces actuellement connues.

L'endémicité est très accentuée en haute altitude dans les forêts de montagne (mammifères et oiseaux) et dans le lac Tanganyika (poissons et mollusques). Pour le reste des groupes, l'endémicité est mal connue. Les mammifères endémiques sont regroupés en 17 espèces réparties en 15 genres et 5 familles. Les oiseaux comprennent 23 espèces endémiques du Rift albertin. Cela confère au pays une importance particulière de conservation de ces espèces partagées dans cette écorégion. En ce qui concerne les poissons, le nombre d'endémiques est estimé à 201 dans tout le lac Tanganyika. La famille des Cichlidae est la plus largement représentée avec 170 espèces. L'endémicité dans le groupe des amphibiens jusqu'ici connus se limite à 2 espèces de la rivière Malagarazi. Pour les invertébrés, l'endémicité la plus citée est celle des mollusques avec la quasi totalité des espèces déjà inventoriées dans le lac Tanganyika.

Actuellement, on connaît 12 espèces de mammifères disparues. Le bilan faunistique montre 203 espèces menacées dont 56 espèces en voie d'extinction, 64 en danger et 83 vulnérables. Les mammifères comptent 55 espèces menacées (25 espèces en voie d'extinction, 23 en danger et 7 vulnérables). Les oiseaux comprennent 55 espèces menacées (9 espèces en voie d'extinction, 24 en danger et 22 vulnérables). Pour les reptiles, on dénombre 31 espèces menacées (10 espèces en voie d'extinction, 3 en danger et 18 vulnérables). Les batraciens comptent 34 espèces menacées (8 espèces en voie d'extinction, 4 en danger et 22 vulnérables), et les poissons 28 espèces menacées (4 espèces en voie d'extinction, 10 en danger et 14 vulnérables).

### **I.2. ETAT ET TENDANCE DES ECOSYSTEMES**

Les écosystèmes sont répartis en trois grands groupes à savoir les écosystèmes naturels, les boisements artificiels et les écosystèmes agricoles.

- **Ecosystèmes naturels**

Les écosystèmes naturels comprennent 504116 ha, soit 17,5% du territoire national. Il existe actuellement 15 aires protégées avec une superficie d'environ 157923 ha, soit 5,6% du total du territoire national et soit 31% du total de 504116 ha d'écosystèmes naturels disponibles. Il existe encore des écosystèmes et des espaces riches en biodiversité qui ne sont pas encore intégrés dans le réseau d'aires protégées.

La situation évolutive des écosystèmes diffère d'un écosystème à l'autre. Pratiquement, toutes les forêts de montagne se trouvent dans les aires protégées. Les forêts claires du type zambézien ont connu une légère réduction dans les aires protégées. Les savanes connaissent une évolution régressive. Depuis 2000, le Parc National de la Rusizi a perdu plus de 6000 ha de savanes converties en terres agricoles. Les galeries forestières n'existent que dans le Parc National de la Ruvubu.

- **Boisements artificiels**

Les boisements artificiels occupent une superficie de 133500 ha soit 4,7% du territoire national. Le mode de conservation génétique couramment utilisé est la conservation des graines dans la chambre froide disponible, ainsi que la conservation ex-situ comme des boisements en plein, des peuplements semenciers, des arboreta et des jardins botaniques.

Les formations artificielles ont évolué progressivement dans le temps depuis la période coloniale jusqu'à nos jours. Le reboisement a permis de relever le taux de la couverture forestière. En vue de satisfaire les besoins socio-économiques et écologiques du pays, la politique forestière visait de porter la couverture forestière de 44500 hectares à 500000 hectares, soit 20% de la superficie du pays à l'horizon 2000. Mais en 2000, on était à 120000 ha, soit une augmentation de 75000 ha seulement.

- **Agroécosystèmes**

Les agroécosystèmes occupent environ 1395403 ha soit environ 50% de la superficie nationale. Une exploitation agricole occupe en moyenne de 0,5 ha sur lesquels il est pratiqué une agriculture de subsistance orientée vers l'autoconsommation. Les animaux domestiques sont, par ordre d'importance numérique, principalement constitués par des caprins, des volailles, des bovins, des ovins, des lapins et des porcins répartis dans plusieurs races. L'apiculture se pratique de façon sporadique dans toutes les régions. La conservation et l'amélioration génétique en matière agricole sont réalisées par les institutions de recherche. Le Burundi dispose d'une banque de gènes pour les cultures vivrières et fourragères. Les rendements et les productions végétales, animales et halieutiques affichent toujours une tendance en baisse et ne parviennent plus à couvrir les besoins nutritionnels et financiers d'une population en perpétuelle croissance. Selon le Cadre National de Lutte contre la Pauvreté (2011), de 1982 à 2010, la production annuelle brute en vivres par habitant a baissé de 26% alors que sur la même période la population a augmenté de 45%.

Depuis de nombreuses années, les politiques et interventions dans le secteur de l'élevage ont toutefois mis un accent particulier sur l'amélioration génétique de la race locale, Ankolé, à travers des croisements d'absorption par des races importées. Aujourd'hui, on s'interroge si le Burundi possède encore la race Ankolé pure. Le système de reproduction parentale longtemps tolérée a affecté le cheptel notamment par la réduction de taille chez les caprins.

### **I.3. SERVICES DES ECOSYSTEMES ET LE BIEN-ETRE HUMAIN**

Les écosystèmes fournissent des services écologiques et socio-économiques très variées. Les principaux services écologiques sont notamment ceux fournis par la biodiversité des sols dans la production agricole, dans la biodépollution des sols dégradés et contaminés et dans la mycorrhization des arbres. Les écosystèmes jouent le rôle de régulation hydrologique et climatologique et servent comme filtres contre l'érosion, la pollution et les inondations. Ils sont indispensables à la perpétuation de la biodiversité dont le Burundi a besoins pour divers usages dont le tourisme. De plus, les écosystèmes sont des habitats des pollinisateurs et les ennemis des ravageurs et sont des puits de gaz à effet de serre.

Les services socio-économiques comprennent les plantes comestibles, les plantes médicinales, les plantes à usages artisanaux, le bois d'œuvre, de service, de chauffage et de carbonisation. Les animaux sauvages participent dans l'alimentation, dans l'ornement et comme animaux médicamenteux. Malgré les multiples attraits touristiques, le secteur écotouristique reste peu développé.

Le secteur agricole constitue la base de l'économie burundaise. Il occupe 93% de la population active, fournit 95% de l'offre alimentaire et plus de 90% des recettes en devises. Il est de ce fait, la principale source de croissance de l'économie et la base à partir de laquelle doit partir le processus de transformation de l'économie burundaise. Les boisements artificiels jouent un rôle important dans l'économie nationale. Le bois permet de satisfaire 97% des besoins énergétiques du pays et 93,7% des ménages utilisent le bois comme une source d'énergie principalement pour la cuisson.

#### **I.4. CAUSES ET CONSEQUENCES DE LA DEGRADATION DE LA BIODIVERSITE**

Six principales menaces sont à l'origine de la dégradation de la biodiversité. Elles sont ainsi alignées par ordre d'importance de la manière suivante: (i) la déforestation; (ii) la surexploitation des animaux; (iii) la pollution; (iv) la prolifération d'espèces exotiques; (v) le remplacement rapide des races et variétés agricoles en usages; (vi) les changements climatiques. La déforestation est le problème le plus préoccupant et a comme causes directes : (i) le prélèvement incontrôlé des ressources végétales; les défrichements culturels; (ii) l'exploitation anarchique du sous-sol; (iii) les feux de brousse; (iv) l'extension de l'habitat humain; (v) le surpâturage.

Cinq causes profondes de la dégradation de la biodiversité ont été identifiées à savoir: (i) la pauvreté des communautés locales et autochtones; (ii) la mauvaise gouvernance dans la gestion de la biodiversité; (iii) la faible concertation dans la planification du développement; (iv) l'insuffisance des capacités pour réduire les pressions et conserver le maximum possible d'écosystèmes, d'espèces et de gènes; (v) l'ignorance de la valeur de la biodiversité et son rôle dans la croissance de l'économie nationale et dans la survie des communautés.

Toutes les menaces de la biodiversité provoquent des conséquences pouvant être regroupées en quatre catégories: (i) Rupture de l'équilibre écologique; (ii) Précarité de mode de vie des populations; (iii) Aggravation des effets néfastes des changements climatiques; (iv) Conflits et criminalités.

#### **I.5. GESTION DE LA BIODIVERSITE**

Après l'élaboration de la SNPA-DB en 2000, plusieurs interventions ont été menées pour sa mise en œuvre. Dans l'ensemble, la mise en œuvre de la SNPA-DB n'a pas été effective. Les activités ont concerné notamment la protection des éléments constitutifs de la diversité biologique en créant le Paysage Aquatique Protégé du Nord avec environ 30000 ha et, dans le domaine de l'agrobiodiversité, la conservation du germoplasme pour certaines espèces vivrières. Le Burundi a participé dans les initiatives régionales dans les domaines de l'environnement notamment l'Initiative du Bassin du Nil (IBN), la Conférence des Ministres des Forêts d'Afrique Centrales (COMIFAC), etc. Des actions isolées ont visé l'encouragement du public à la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité.

Plusieurs documents de politique ont été mis en place pour guider toutes les interventions de gestion de la biodiversité. Le Burundi s'est doté également des outils juridiques pour la gestion des ressources naturelles et de la biodiversité.

Il existe plusieurs institutions qui sont concernées par les questions de la biodiversité. Il s'agit des acteurs étatiques comprenant les ministères et les départements ou directions y associés, les provinces et les communes. D'autres acteurs importants sont les communautés locales et autochtones, les ONGs, les organisations du système des Nations Unies et associations nationales, la Société civile, le secteur privé et les institutions universitaires et de recherche, etc.

**Au point de vue capacité**, il y a l'insuffisance nette de capacités humaines pour la gestion et l'aménagement des aires protégées. De même, la recherche sur la biodiversité reste précaire avec une insuffisance marquée des ressources humaines et d'équipements.

Le centre d'échange d'information sur la biodiversité comprend le Centre d'échange d'information à l'INECN (CHM: <http://www.bi.chm-cbd.net>) et le FARA-rails à l'ISABU. En dehors de ces réseaux connus, le Burundi ne fait partie d'aucun autre réseau et aucun mécanisme de communication formelle n'existe. Il en découle ainsi un faible niveau de diffusion des informations sur la biodiversité à tous les groupes cibles.

Actuellement, le financement de la gestion de la biodiversité est soutenu par les subsides de l'Etat qui se limitent dans le paiement des salaires de son personnel. Le manque chronique de frais de fonctionnement pour la conservation représente un des principaux facteurs qui limitent l'efficacité de la conservation de la biodiversité. Le Burundi est fortement handicapé par son incapacité à mobiliser les fonds dans les aires protégées à travers diverses activités et le tourisme par manque des fonds d'investissement. On note cependant des efforts de financement manifestes dans le secteur de l'agrobiodiversité et à travers le programme national de reboisement. Le budget du ministère en charge de l'agriculture et de l'élevage a fortement progressé.

Il y a plus de dix ans que le Burundi n'avait bénéficié d'aucun soutien financier pour la protection de la biodiversité. Le FEM avait appuyé le Burundi dans le développement des activités habilitantes. Actuellement, le Burundi est en train de conduire un projet «Amélioration de l'efficacité du système de gestion des aires protégées pour la conservation de la biodiversité au Burundi à travers l'engagement des parties prenantes», projet financé par le PNUD avec un cofinancement du FEM.

Malgré ces problèmes financiers, il existe plusieurs pistes susceptibles de constituer des sources importantes de financement notamment le paiement des services des écosystèmes, le mécanisme REDD +, le mécanisme de compensation de la biodiversité, le droit sur la bioprospection, etc.

## **I.6. CONTRAINTES ET BARRIERES A LA GESTION DE LA BIODIVERSITE**

La nouvelle Stratégie Nationale et plan d'Action donne des contraintes majeures qui limitent la réussite des actions de lutte contre la dégradation de la biodiversité et sont regroupées et hiérarchisées de la manière suivante:

- Faible niveau de prise de conscience pour la conservation de la biodiversité et l'utilisation durable des ressources biologiques;
  - Insuffisance d'outils et de techniques pour stopper les pressions exercées sur la diversité biologique;
  - Faible niveau pour la sauvegarde d'un ensemble représentatif des écosystèmes, des espèces et des gènes du pays;
  - Faible niveau de valorisation des avantages tirés de la diversité biologique et des services fournis par les écosystèmes;
  - Manque d'un cadre de planification participative, de gestion des connaissances et de renforcement des capacités.
- ***Faible niveau de prise de conscience pour la conservation de la biodiversité et l'utilisation durable des ressources biologiques***

Quatre barrières à la prise de conscience pour la conservation de la biodiversité et l'utilisation durable des ressources biologique sont été retenues:

- Faible niveau de sensibilisation et de conscientisation des populations, y compris les décideurs;
  - Non intégration des questions liées à la biodiversité dans les politiques, programmes et plans sectoriels;
  - Prédominance des activités de développement à effets pervers et absence des incitations positives pour la préservation de la biodiversité;
  - Prédominance des systèmes irrationnels de production et de consommation des ressources naturelles.
- ***Insuffisance d'outils et de techniques pour stopper les pressions exercées sur la diversité biologique***

Six barrières à la gestion de la biodiversité sur base des outils et techniques appropriés sont les suivantes:

- Manque d'outils et de techniques pour stopper le rythme de dégradation des habitats;
- Insuffisance des capacités pour l'évaluation, la maîtrise et la réduction de la pollution;
- Non intégration des agroécosystèmes, des zones sylvicoles et aquacoles dans un plan global d'occupation et d'aménagement du territoire;
- Insuffisance des capacités pour la connaissance et la gestion des stocks des poissons et des crustacés constituant les pêcheries;
- Insuffisance des capacités pour la connaissance et la gestion des ressources biologiques végétales;
- Manque des capacités pour réglementer les espèces exotiques et leur mouvement transfrontalier.

- **Faible niveau de sauvegarde d'un ensemble représentatif des écosystèmes, des espèces et des gènes du pays**

Les barrières qui empêchent de sauvegarder un ensemble représentatif des écosystèmes, des espèces et des gènes du pays sont les suivantes:

- Faible niveau d'intégration de tous les écosystèmes naturels dans le réseau national et transfrontière d'aires protégées;
- Faible niveau de maîtrise et de réduction de la perte des espèces;
- Faible connaissance sur l'état et les tendances des habitats, des populations et des espèces;
- Faible niveau de maîtrise de la disparition des plantes cultivées, des animaux d'élevage et ainsi que leurs parents sauvages.

- **Faible niveau de valorisation des avantages tirés de la diversité biologique et des services fournis par les écosystèmes**

Les barrières à la valorisation des avantages tirés de la diversité biologique et des services fournis par les écosystèmes sont les suivantes:

- Insuffisance des capacités pour restaurer et pérenniser les écosystèmes fournissant des services en ressources halieutiques et forestières notamment aux Batwa, aux jeunes et femmes ruraux et aux groupes pauvres;
- Faible capacité de renforcer la résilience des écosystèmes face aux effets néfastes des changements climatiques et leur pouvoir d'absorption du carbone;
- Faible niveau de valorisation des avantages tirés de la facilitation d'accès aux ressources génétiques.

- **Manque d'un cadre de planification participative, de gestion des connaissances et du renforcement des capacités**

Les barrières à la planification participative, à la gestion des connaissances et au renforcement des capacités sont les suivantes:

- Absence des mécanismes de mise en œuvre de Stratégie Nationale et Plan d'Action en matière de diversité biologique ;
- Déconsidération des connaissances, innovations, pratiques traditionnelles des communautés autochtones dans les activités de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité ;
- Insuffisance des connaissances et des informations scientifiques et technologiques sur la biodiversité ;
- Faible niveau du système d'information et de communication des connaissances sur la biodiversité au Burundi ;
- Manque de plan d'investissement et de mobilisation des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre effective de la Stratégie Nationale et Plan d'Action sur la biodiversité.

## II. ETAT DES LIEUX DE LA CESPB AU BURUNDI

### II.1. CESPB SUR LA BIODIVERSITE DANS LE MONDE

D'entrée de jeu, il est à noter que les préoccupations du Burundi sont en harmonie avec celles de la terre entière en matière de CESP. La communication est devenue un impératif pour réagir efficacement à la dégradation de la biodiversité. La Convention sur la Diversité Biologique (CDB) stipule que les Parties contractantes:

- Favorisent et encouragent une prise de conscience de l'importance de la conservation de la diversité biologique et des mesures nécessaires à cet effet et en assurent la promotion par les médias, ainsi que la prise en compte de ces questions dans les programmes d'enseignement;
- Coopèrent, selon qu'il conviendra, avec d'autres Etats et des organisations internationales, pour mettre au point des programmes d'éducation et de sensibilisation du public concernant la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique.

Ainsi, la communication, l'éducation et la sensibilisation du public (CESP) sur la biodiversité est un concept sur lequel se basent les nations du monde pour asseoir la conscientisation et la responsabilisation des parties prenantes pour la conservation de la biodiversité. Un guide pratique a même été produit à l'intention des points focaux de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions sur la Biodiversité (SNPAB) dans le monde (Hesselink et al., 2007).

Pour communiquer de manière efficace, il est recommandé d'avoir au préalable une idée précise : (1) des connaissances, attitudes et comportements que l'on souhaite changer ; (2) des messages, des messagers, du ton à adopter, (3) des médias à utiliser, etc.; tout compte. Cette recommandation découle du fait que traditionnellement, les autorités et les organisations non gouvernementales demandent au public et aux autres parties prenantes de modifier leurs habitudes de vie. L'information transmise est souvent imprécise, négative, didactique, abstraite ou encore empreinte de catastrophisme. Cette manière de «communiquer la biodiversité » risque de démotiver les gens au lieu de les inciter à agir. La recommandation du guide est que la communication doit être stratégique, positive et adaptée aux circonstances et aux contextes culturels.

### II.2. COMMUNICATION SUR LA BIODIVERSITE AU BURUNDI

D'une manière résumée, la communication sur la biodiversité faisait appel aux motivations supra naturelles; elle a été dirigiste depuis l'époque coloniale et quasi absente au cours des premières années de l'indépendance. Elle a évolué pour être progressivement participative actuellement.

Une anecdote rapporte qu'au cours de l'une des nombreuses guerres qu'a menées le roi Mwezi IV Gisabo, ses soldats ont acculé des ennemis qui sont allés se cacher dans la Kibira. Les chefs des armées seraient allés demander au roi l'autorisation de mettre le feu à la forêt pour que les rebelles y périssent tous. Le roi Mwezi Gisabo s'y opposa. Il expliqua sa décision par le fait que la Kibira est le lien entre le ciel et la terre. C'est elle qui attire la pluie. Sans la Kibira, le Burundi sera un désert. Elle ne fut pas brûlée.

#### II.2.1. Evolution de la communication, éducation et sensibilisation

##### a) Communication dirigiste

###### • *Epoque coloniale*

La communication était une simple transmission orale des ordres et instructions par les chefs, sous chefs et techniciens coloniaux. Contre les réfractaires, il était appliqué des sanctions corporelles : travaux forcés et coups de chicotte. Les archives ne révèlent pas de campagnes de sensibilisation ou de plans d'actions de communication sur la conservation des forêts naturelles, de marais et marécages, de lacs et cours d'eau ou d'espèces animales sauvages.

Mais, dans le domaine de l'agriculture, des ordres ont été donnés par la chaîne de l'administration coloniale pour mener des actions de la lutte contre l'érosion sur les collines, l'aménagement rudimentaire des marais et la culture des espèces et variétés végétales importées (vivrières, industrielles et sylvicoles). Il a été rapporté qu'avant l'indépendance du Burundi, des actions de protection de certaines espèces végétales forestières comme *Osyris lanceolata* ou bois de santal, recherché notamment pour la fabrication des parfums ont été menées.

La plupart des variétés végétales actuellement cultivées au Burundi ont été introduites à l'époque coloniale avec des résistances de la part des populations bénéficiaires. En effet, il n'était pas expliqué aux paysans les bienfaits comparatifs de ces nouvelles variétés. Outre, les durs travaux d'entretien des emblavures, il était interdit de consommer les produits des premières récoltes. Dans l'un ou l'autre cas, la résistance était motivée par une méfiance contre la consommation de nouvelles denrées dont l'origine était inconnue (par exemple il était interdit d'accompagner un plat de petit pois avec du lait de vache de peur que cela ne porte un préjudice mortelle au bétail).

De bonnes choses étaient imposées, par exemple l'obligation de conservation de la semence des plantes cultivées au moyen de greniers publics pour le blé. Il en était de même pour l'obligation de cultiver les tubercules pour lutter contre la famine consécutive à la sécheresse. Ainsi donc, la conservation des ressources génétiques agricoles (le terme n'existait pas encore) était imposée par le colonisateur surtout dans la décennie précédant l'indépendance.

Des dipping-tanks ont été aménagés par imposition pour combattre les tiques. Un accent était mis sur la culture et l'entretien forcés du caféier à des fins d'exportation. Mais les cultivateurs en tiraient profit. En définitive, les mesures de protection initiées à l'époque coloniale n'étaient suivies d'aucune action d'éducation et de sensibilisation systématique. La force coercitive de la loi remplaçait les efforts pour expliquer et convaincre. L'éducation, la communication et la sensibilisation étaient des accessoires. Cette approche réussissait quand même, tant bien que mal à limiter les dégâts par rapport à la période actuelle, mais c'était un changement de comportement par la force, et donc réversible si cette coercition venait à être abandonnée.

C'est ainsi qu'après la proclamation de l'indépendance, les mesures de protection initiées à l'époque coloniale ne furent plus suivies. Le relâchement des actions policières, la non application de la législation en vigueur et la disparition de la chicote ont favorisé la dégradation de l'environnement d'une manière accélérée.

- ***Après l'indépendance***

Avec la fin de la colonisation, l'usage de la force était en principe rejeté aux oubliettes. Mais, à part l'obligation civique d'entretenir les caféiers, le paysan gérait son exploitation avec une liberté qui n'était ponctuée que par les interventions, rares par ailleurs et non étayées par des exemples, des agronomes et des moniteurs agricoles.

Jusqu'à la fin des années 1980, prédominent encore les méthodes de sensibilisation où les encadreurs et les formateurs-sensibilisateurs en agriculture et élevage ainsi que les conservateurs des aires protégées diffusent les instructions et les messages de sensibilisations sous forme d'ordres ou de conseils délivrés unilatéralement et sans outils didactiques, lors de réunions obligatoires tenues au niveau des communes ou des collines

## **b) Education et sensibilisation du public**

Jusqu'au moment présent, la communication n'occupe pas encore une place visible dans tout le secteur de l'environnement. Mais, le ministère ayant l'éducation environnementale dans ses attributions a déjà marqué un pas en mettant en place des documents d'orientation les plus importants notamment la Stratégie Nationale et Plan d'Actions pour l'Education Environnementale et la Sensibilisation (2009) et la Stratégie Nationale et Plan d'Actions pour le Clearing House Mechanism (CHM) (2010). La mise en œuvre de ces documents reste à désirer et ne pourra être possible que si le gouvernement disponibilise un financement suffisant. L'adoption progressive d'une approche participative dans les interventions de protection de la biodiversité a ouvert la voie vers l'éducation environnementale et la sensibilisation.

### c) Prise en compte des enjeux de la biodiversité

Plusieurs ministères et institutions publiques et privées œuvrant dans le domaine de biodiversité interviennent en communication, éducation et sensibilisation du public. Ils abordent les questions de biodiversité, sans concertation, d'où dispersion des ressources et parfois, diffusion de messages contradictoires.

Actuellement, on peut constater qu'il y a une réelle prise en compte de la biodiversité dans les instruments de politique et dans la législation. Par exemple, le Burundi vient d'élaborer le deuxième Cadre Stratégique de croissance et de Lutte contre la Pauvreté dont un axe est consacré à la Gestion de l'Espace et de l'Environnement pour un Développement Durable.

## II.2.2. Canaux de communication, d'éducation et de sensibilisation

### II.2.2.1. Acteurs en matière de communication, d'éducation et de sensibilisation sur la biodiversité

Plusieurs acteurs jouent le rôle de canaux en matière de communication, d'éducation et de sensibilisation sur la biodiversité.

- **CESPB au Ministère de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme (MEEATU)**

Le Ministère de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme est le Ministère le plus impliqué dans le domaine de la biodiversité. En matière d'éducation et de sensibilisation, il mène plusieurs types d'interventions.

- **Ateliers et séminaires:** régulièrement, le MEEATU organise des réunions, des séminaires et des ateliers dans le cadre de projets environnementaux financés par les bailleurs. Lors des journées spéciales nationales et internationales dédiées à l'environnement, le MEEATU profite de l'occasion pour éveiller la conscience du public sur la nécessité de la protection de l'environnement et de la biodiversité. Des ateliers et des journées de réflexion sont organisés suivant les zones écologiques du pays où les communautés sont invitées à discuter sur les questions de l'environnement.
- **Emissions radiodiffusées et télévisées et ateliers d'information des médias:** les cadres des services du MEEATU et d'autres personnes ressources (autorités politiques, consultants, membres d'ONGs s'occupant de l'environnement,) font des interventions à la radio et/ou à la télévision et dans la presse écrite à l'occasion des événements environnementaux. Une couverture médiatique accompagne les événements relatifs à la biodiversité tels que la Journée Internationale sur la Biodiversité qui est généralement célébrée sur des sites symboliques comme les parcs nationaux. Des séances d'information (ateliers médias), points et conférences de presse, débats sont organisés dans de pareilles occasions.
- **Organisation des concours sur l'Environnement:** dans le cadre des projets environnementaux, des concours sont organisés à travers des dessins au niveau des écoles primaires et secondaires et des chansons au niveau des écoles et des communautés. Ce sont des occasions précieuses de communication en matière de biodiversité.
- **Centres d'échanges sur sites web:** deux centres d'échange sur la biodiversité en particulier et sur l'environnement en général existent au sein de l'INECN. Il s'agit d'un centre d'échange d'informations sur la Biodiversité le Clearing House Mechanism (CHM), d'un centre d'échange sur la biosécurité, le Biosafety Clearing House (BCH) en rapport avec les OGM. Ces deux centres sont hébergés par l'INECN

- ***CESPB dans les médias***

Dans un pays où la culture et la communication sont essentiellement orales, les médias sont très importants dans la transmission des messages. C'est grâce à eux que la population peut être informée afin d'adopter des comportements qui protègent la biodiversité. En réalité, il y a insuffisance de productions médiatiques spécifiques à la biodiversité puisé dans un référentiel ou programme national précis. La créativité et l'initiative dépendent des journalistes, mais surtout des événements et des personnes ressources extérieures.

Ainsi, le Burundi compte la presse audio-visuelle, la presse écrite et l'édition mais également les médias traditionnels.

- **Presse audio-visuelle:** la radio est particulièrement importante dans les pays comme le Burundi où la majorité de la population est analphabète et n'est pas en mesure de se payer un poste téléviseur. Ces dernières années, le Gouvernement du Burundi a opté pour la libéralisation des moyens de communication. Cette volonté politique s'est traduite par une création de plusieurs radios privées qui assurent la relève de la radio nationale. Actuellement, la radio et la télévision constituent les meilleurs outils de sensibilisation et d'information à la large couverture du public dans le langage compris par toutes les couches de la population. Les radios telles Radio Bonesha FM, Isanganiro, Radio Publique Africaine (RPA), Radio Scolaire Nderagakura, Radio Maria Burundi et Radio Culture diffusent des émissions environnementales. La radio Isanganiro anime le « Magazine environnement » et la RPA anime « Ibidukikije ». Des émissions radiodiffusées et télévisées concernant les pièces de théâtres «NINDE» sont très importantes et restent attrayantes pour toute la population burundaise.
- **Presse écrite:** la presse écrite est relativement peu présente dans le domaine de la sensibilisation du public. Un seul journal privé a été créé pour la sensibilisation à la préservation de l'environnement. Il s'agit du mensuel «Notre Terre». Certains journaux tels que «Le Renouveau», «ABP Info», «Ndongozi», «Arc-en-Ciel » publient sporadiquement dans leurs colonnes des articles environnementaux.
- **Médias traditionnels:** au Burundi, les médias traditionnels concernent essentiellement les théâtres et les chants organisés au cours des événements environnementaux importants notamment les journées nationales et mondiales dédiées à l'environnement. Ils sont particulièrement importants dans la formation pour le changement de comportement des populations. Plusieurs pièces de théâtre sont constamment jouées par l'Equipe «NINDE» de Giheta dans lesquelles des messages importants suivant des thèmes précis de l'environnement sont très écoutés par la population burundaise. Dans le cadre des clubs environnement, des concours de chansons et de pièces de théâtre sont organisés dans les écoles secondaires souvent avec le soutien des projets environnementaux.

- ***CESPB au niveau du Ministère de l'Enseignement de Base, Secondaire, de l'Enseignement des Métiers, de la Formation Professionnelle et de l'Alphabétisation***

Le document des indicateurs précise que 2.375.825 élèves et écoliers fréquentaient les écoles primaires et secondaires en 2010-2011 et, avec un accroissement moyen de 10% des effectifs, ils frôlent les trois millions actuellement. Conscient de l'importance et du rôle de la jeunesse dans la préservation de la biodiversité, le Ministère a produit en 2005 des modules intégrant l'éducation environnementale dans les curricula existants. Malheureusement, ces modules sont stockés dans les locaux de la Direction Générale des Bureaux Pédagogiques par manque d'enseignants formés et dotés de notions de biodiversité et des techniques de communication.

La seule occasion de communiquer sur la biodiversité reste le club environnement qui existe dans certaines écoles mais aucune évaluation n'en a été faite sur leur impact. En effet, les activités des clubs scolaires «environnement » sont encadrées par des professeurs de l'école même. Des exposés et des activités de restauration de la biodiversité sont organisées (sensibilisation, reboisement, assainissement autour des écoles,..). Lorsque le Projet d'Action Environnementale Transfrontalière du Nil (Initiative du Bassin du Nil) appuyait ces microréalisations, des prix pour les meilleures réalisations étaient distribués après avoir évalué les clubs des écoles pilotes. Cette action devait s'étendre dans l'espace et dans le temps, et devenir une activité périscolaire régulière, ce qui n'est pas le cas actuellement.

- ***CESPB au niveau du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique***

Dans plusieurs facultés, notamment la Faculté des Sciences et la Faculté d'Agronomie, la question de la biodiversité est traitée et des recherches sont menées par les professeurs et les étudiants, ce qui entraîne une grande prise de conscience sur ses enjeux. De plus, des cours sur la biodiversité ont été introduits dans les curricula de la Faculté d'Agronomie. Un master complémentaire en sciences de l'environnement a même été créé au sein de la Faculté des Sciences de l'Université du Burundi depuis 2008.

- ***CESP au niveau du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage***

Ce ministère prépare et diffuse une émission hebdomadaire de trente minutes sur la Radio Nationale. Il y diffuse aussi des sketches sur des thèmes prioritaires de sensibilisation et de vulgarisation à destination des agriculteurs et des éleveurs. Il diffuse aussi sporadiquement une revue de sensibilisation sur les mêmes thèmes. Il est à noter que le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage est en train d'élaborer sa stratégie de communication. Il sera intéressant de la confronter avec celle sur la biodiversité pour une meilleure coordination et complémentarité.

- ***CESPB au niveau du Ministère de la Santé Publique***

Ce ministère s'est doté d'un Service National de Promotion de la Santé. Une série de maladies liées à l'environnement sont combattues par une gamme de programmes d'information, Education et Communication (IEC) en matière de santé qui sont développés au sein des structures administratives. C'est le cas pour les maladies diarrhéiques (dysenterie bacillaire, choléra...), le paludisme, la bilharziose, l'onchocercose. La communication insiste plutôt sur les maladies, leurs causes, leurs conséquences et peu sur les facteurs liés à l'environnement et à la biodiversité : changements climatiques, pollutions des eaux, des sols, des pâturages, déforestation, rupture des équilibres écologiques, etc. Le cas le plus typique est celui du paludisme. Jusque dans les années 1990, il était confiné dans les régions chaudes de l'Imbo, du Moso, du Buyenzi et du Bugesera. Maintenant, du fait du réchauffement de la terre, le paludisme a atteint le stade de l'endémicité sur le plateau central et a fait son apparition dans les régions de haute altitude réputées plus froides.

- ***CESPB au niveau des organisations non-gouvernementales***

Depuis une décennie, le Burundi a connu la multiplication d'associations nationales qui s'occupent de l'éducation et de la sensibilisation du public sur la protection de l'environnement.

L'Association pour la Protection des Oiseaux au Burundi (ABO) produit et diffuse constamment des posters portant des messages de protection des espèces de faune et de flore en dangers au Burundi. L'Association Protection des Ressources Naturelles pour le Bien-être de la Population au Burundi (APRN/BEPB) produit des documents de sensibilisation et organise des activités de sensibilisation des groupements riverains des aires protégées. Les séances de sensibilisation constituent des occasions pour la vulgarisation des meilleures pratiques notamment la vulgarisation des foyers améliorés, l'agroforesterie et l'apiculture. L'Association Femme et Environnement encadre des groupements des femmes qu'elle sensibilise autour des actions de foresterie et d'agroforesterie. Elle produit et installe également dans des lieux publics des pancartes portant des messages de protection de l'Environnement.

D'autres Associations comme l'organisation pour la Défense de l'Environnement au Burundi (ODEB), BIRATURABA, Action Ceinture Verte pour l'Environnement (ACVE), Association Protection des Ressources Naturelles pour le Bien-être de la Population Burundaise (APRN-BEPB), Association Burundaise pour la protection des Oiseaux (ABO), Forum de la Société Civile pour le Bassin du Nil, etc. ont dans leurs plans d'actions des composantes sur l'environnement notamment l'évaluation environnementale et l'éducation. Ces structures acheminent constamment des informations au public.

Plusieurs organisations internationales non gouvernementales développent des programmes et des projets qui ont trait à la sensibilisation et l'éducation pour la gestion des ressources naturelles y compris la biodiversité. C'est le cas de l'IFDC, de Réseau Afrique 2000, de Caritas International.

- ***CESPB au niveau des organismes de coopération bilatérale et multilatérale***

Plusieurs bailleurs bilatéraux (Belgique, France, Allemagne, Danemark, Finlande, etc...) et multilatéraux (Organisations du système des Nations-Unies comme le Programme des Nations-Unies pour le Développement – PNUD, le Programme des Nations-Unies pour l'Environnement – PNUE, le Fonds pour l'Environnement Mondial – FEM, organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture - FAO,) Union Européenne, Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement, Fonds International pour le Développement Agricole – FIDA) appuient diverses activités de communication, éducation et sensibilisation sur la biodiversité à travers plusieurs projets.

- ***Communication au niveau des communautés religieuses***

Plusieurs communautés religieuses renferment des groupements des jeunes autour d'une idéologie religieuse (Scouts, Xaveri, etc.). Ces jeunes sont très actifs dans les activités d'assainissement de l'environnement mais également dans la promotion de l'habitat décent. Il est rare que la sensibilisation mentionne le terme biodiversité du fait même de l'ignorance de ce concept. Les responsables religieux pourraient communiquer très efficacement sur la conservation de la biodiversité. Malheureusement, ils ne sont pas eux-mêmes suffisamment informés sur la biodiversité.

- ***Communication au niveau des leaders d'opinion***

Les leaders d'opinion tels que les responsables des partis politiques et les jeunes affiliés aux partis, ne sont pas suffisamment sensibilisés sur la conservation de la biodiversité et nul ne peut communiquer efficacement sur un sujet qu'il connaît à peine ou auquel il n'est pas sensibilisé. Et pourtant, il est nécessaire qu'ils incluent la conservation et la promotion de la biodiversité dans leurs programmes politiques sinon les programmes qu'ils défendent sont voués à l'échec.

## **II.2.2.2. Centres de communication, d'éducation et de sensibilisation sur la biodiversité**

- ***Centres de documentation et bibliothèques***

Les centres de documentation et les bibliothèques ont dans leurs rayons des ouvrages traitant la biodiversité au Burundi et dans le monde. Ces centres et bibliothèques ne sont pas nombreux et les documents sont généralement en français ou en anglais. Seuls les cadres de l'Etat, les professeurs et les étudiants des universités s'y intéressent et s'y rendent de temps en temps. Les bibliothèques les plus remarquables sont les suivantes:

- La bibliothèque centrale de l'Université du Burundi
- La bibliothèque de l'INECN
- La bibliothèque du MEEATU
- La bibliothèque de l'ISABU
- La bibliothèque de la FAO
- La bibliothèque du Centre d'Information des Nations – Unies
- La bibliothèque du Ministère de la Planification du Développement.
- Les centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC) du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture.

Les documents disponibles sont des livres, des rapports d'activités, des affiches, des dépliants, des journaux, des cartes, des bulletins, des revues, des images satellitaires, etc. Dans ces centres de documentation, les types d'informations sont diversifiés et souvent sont constamment enrichis en fonction des thèmes sur la biodiversité (Tableau 1).

**Tableau 1: Centres de documentation et de diffusion des informations environnementales**

Institutions	Types d'informations	Périodicité
INECN	Données sur la pollution de l'eau, sur les aires protégées, les études sur la faune et la flore, les documents de politiques sur la biodiversité, la biosécurité, les polluants organiques persistants, les données sur les conventions environnementales, les textes de lois sur l'environnement, etc.	Données constamment enrichies
DGEF	Données sur les boisements, les études d'impacts environnementales, les données sur les terres, les marais, cartes thématiques, rapports sur les études d'impact, procédures d'études d'impacts environnementaux.	Données constamment enrichies
IGEBU	Données sur la climatologie et hydrologie, les données sur les changements climatiques, cartes d'occupation des sols, couches cartographiques numérisées	Données constamment enrichies
DGATGRPF	Données sur l'aménagement du territoire	Données Constamment enrichies
ISABU	Données sur les plantes cultivées, l'agro écologie burundaise, la pédologie, les ennemis des plantes, les données sur l'élevage, les systèmes de production, etc.	Données constamment enrichies
ISTEEBU	Données statistiques sur divers aspects de la vie nationale, banque de données sur l'économie, données sur les populations	Données constamment enrichies
IRAZ	Informations sur plantes cultivées, l'agro écologie burundaise, la production agricole, etc.	Données constamment enrichies
RTNB	Archives des informations environnementales	Données constamment enrichies
Université du Burundi	Données sur la faune, la flore, les écosystèmes, les sols, la géologie, la géographie, etc.	Données constamment enrichies
Département des Eaux, Pêches et Pisciculture	Données sur les pêcheries, les méthodes de pêche, la pisciculture, la dynamique des poissons	Données constamment enrichies
Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage	Données sur les productions agricoles et pastorales, produits phytosanitaires	Données constamment enrichies
Ministère de la Planification du Développement	Données sur l'économie, rapports sur le développement durable, Données sur les études sur l'économie,	Données Constamment enrichies
Ministère de la Géologie et Mines	Données sur la géologie et les mines	Données constamment enrichies
Ministère de la Santé Publique	Données sur l'ampleur des maladies liées à l'environnement, données sur l'assainissement et l'hygiène, taux de mortalités liées à l'insalubrité de l'environnement	Données constamment enrichies
Ministère de l'Intérieur	Données sur les populations, les plans de développement communautaires	Données constamment enrichies
FAO	Données sur la production agricole et le système d'alerte	Données ponctuelles
PAM	Etude sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire	Données ponctuelles
OCHA	Cartes thématiques sur les secteurs, GéO Network	Données ponctuelles
PNUD (BINUB)	Images satellitaires de quelques provinces	Données ponctuelles
Observatoire urbain	BDD socio-économique et démographique de la ville de Bujumbura	Données ponctuelles

Source : (MEEATU, 2009)

- **Centres d'échanges d'informations et banques de données et collections de référence en biodiversité**

Beaucoup d'informations en rapport avec la biodiversité sont diffusées à travers des sites Web et des banques de données sur l'environnement burundais (Tableau 2). Plusieurs banques de données ayant des informations nationales existent à travers le monde surtout dans des institutions européennes notamment les Banques des données de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Bruxelles et du Musée Royal d'Afrique Centrale de Tervuren. Ces informations sont difficilement accessibles. Au niveau national, le Centre d'Echanges d'Information en matière de Biodiversité est le seul centre qui diffuse des informations à travers le site Web : <http://bi.chm-cbd.net>. Le Biosafety Clearing House (BCH) est un centre sur les Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) qui doit fournir des informations sur la biodiversité et les biotechnologies.

L'INECN a mis en place des collections de référence pour améliorer les connaissances sur les espèces. Ces collections sont constamment visitées par des étudiants universitaires pour leur recherche. L'INECN envisage également développer une éducation environnementale fondée sur ces collections.

**Tableau 2: Quelques sites Web nationaux et étrangers portant des informations pertinentes sur la biodiversité du Burundi**

Sites Web	Institution responsable	Types d'information du Burundi
<a href="http://bi.chm-cbd.net">http://bi.chm-cbd.net</a>	INECN	Informations sur la biodiversité nationale
<a href="http://www.nteap.org">http://www.nteap.org</a>	IBN	Données sur les eaux, la biodiversité, les zones humides, l'éducation environnementale, les meilleures pratiques environnementales, etc.
<a href="http://biodiv.cbd.int">http://biodiv.cbd.int</a>	CDB	Rapport sur le projet objectifs du Millénaire au Burundi, rapports sur le développement durable, activités sur les changements climatiques
<a href="http://www.bi.undp.org/fr/environnement.htm">www.bi.undp.org/fr/environnement.htm</a>	PNUD-Burundi	Rapport sur le projet objectifs du Millénaire au Burundi, rapports sur le développement durable, activités sur les changements climatiques
<a href="http://www.unccd.int/cop/reports/africa/national/1999/burundi-fr.pdf">http://www.unccd.int/cop/reports/africa/national/1999/burundi-fr.pdf</a>	UNCCD	Rapports sur la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur les Changements Climatiques
<a href="http://unfccc.int/resource/docs/natc">http://unfccc.int/resource/docs/natc</a>	UNFCCC	Rapports du Burundi sur les changements climatiques
<a href="http://www.unitar.org/cwm/publications/cw.np/np.pdf/Burundi_National_profile.pdf">www.unitar.org/cwm/publications/cw.np/np.pdf/Burundi_National_profile.pdf</a>	UNITAR	Gestion des produits chimiques
<a href="http://www.iucn.org">http://www.iucn.org</a>	UICN	Statut des espèces de faune et de flore du Burundi
<a href="http://www.fao.org/countryprofiles">www.fao.org/countryprofiles</a>	FAO	Information sur les ressources naturelles, économie, agriculture, foresterie, pêche

Source : (MEEATU, 2009)

## II.2.3. Outils de communication sur la biodiversité

### II.2.3.1. Documents liés à l'éducation et la sensibilisation

Le MEEATU a déjà produit plusieurs documents utilisés en éducation environnementale:

- **Documents et guides pour l'éducation environnementale:** un document appelé « Concept d'éducation environnementale » a été élaboré en 1995 par l'INECN et est un guide pour mener des interventions en matière d'éducation environnementale et de sensibilisation. Il donne également les différents groupes - cibles et propose des thèmes environnementaux à aborder.
- **Documents d'informations et de sensibilisation notamment les revues et les bulletins:** il y a eu de nombreux essais de diffusion des informations sur l'environnement et la biodiversité. On peut citer quelques exemples: revue trimestrielle d'éducation environnementale « Kanyamanza »; dépliants, posters et affiches.
- **Bulletin Scientifique de l'INECN:** il est toujours publié et diffuse des informations de type scientifique issues des études faites sur la biodiversité nationale du point de vue écologique, systématique, ethnologique, socio-économique et culturel, etc. Ces informations sont destinées essentiellement aux scientifiques et ne sont pas faciles à assimiler par du public non initié. Elles sont diffusées aussi sur le site Web du Clearing House Mechanism de l'INECN (<http://bi.chm-cbd.net>) et dans les bibliothèques nationales bien ciblées.

### II.2.3.2. Organisation et animation des réunions, ateliers et séminaires

Lorsque les institutions publiques et privées organisent des séminaires et des ateliers, elles demandent aux animateurs et éducateurs de préparer des présentations sous forme de syllabus, de brochures, de cartes, de schémas, d'affiches, de dépliants et parfois de films.

Ces animateurs et éducateurs exploitent les documents existants, font des observations sur terrain, interrogent des gens et ainsi élaborent des modules qui sont utilisés lors des ateliers, des réunions et des séminaires. Les organisateurs des ateliers et des séminaires disposent donc très souvent de données sur l'environnement et la biodiversité qui sont utiles à avoir et à exploiter.

### II.2.3.3. Productions médiatiques

Les journalistes collectent des données et des témoignages qu'ils utilisent pour confectionner les émissions radiodiffusées et télévisées et les articles à publier dans la presse écrite. La diffusion est limitée, sauf pour la radio. Les affiches, classées dans la catégorie des moyens de communication de masse sont peu utilisées pour des thématiques nationales au Burundi. On constate cependant que des T-shirts qui portent des écrits de sensibilisation sur des thèmes environnementaux sont distribués à grande échelle et entrent donc dans les outils de communication de masse. Les émissions radiophoniques et télévisuelles, les articles de presse, les films et les photos sont des ressources documentaires à ne pas négliger, surtout pour mieux comprendre le passé, le présent et anticiper sur les futurs possibles.

## II.3. RESSOURCES HUMAINES POUR LA CESP

Plusieurs institutions possèdent un personnel exerçant les activités liées à l'éducation et à la sensibilisation sur l'environnement.

### II.3.1. Capacités humaines au MEEATU

Le MEEATU dispose des départements chargés en permanence de l'éducation et la sensibilisation sur l'environnement.

- **Ressources disponibles pour la CESP à l'INECN**

L'INECN est l'organe devant jouer un rôle clé en matière de communication, d'éducation et de la sensibilisation sur la biodiversité. Cette institution dispose d'un Département de l'Environnement, de la Recherche et de l'Education Environnementales ayant 2 Ingénieurs agronomes, 1 biologiste et 2 techniciens supérieurs chargés de l'éducation environnementale. Mais ce personnel reste peu formé en matière de communication, éducation et sensibilisation.

Les responsables des aires protégées mènent constamment des activités d'éducation des populations pour la protection et l'utilisation durable de la biodiversité. Compte tenu de leurs connaissances très limitées dans ce domaine, un renforcement des capacités en matière de CESP est indispensable. Mais quelques unités disposant d'une formation solide pour entamer rapidement la communication, l'éducation et la sensibilisation alors que d'autres nécessitent une mise à niveau appropriée (Tableau 3).

**Tableau 3: Personnel nécessitant un renforcement des capacités en CESP dans les aires protégées**

Aires protégées	Chef de parc
Parc National de la Ruvubu	1 Techniciens, 2 Techniciens supérieurs
Paysage Protégé de Gisagara	1
Parc National de la Kibira	1(Master en Sciences), 4 (Techniciens supérieurs)
Parc National de la Rusizi	1 (Ingénieur agronome), 1 (Technicien)
Réserve Naturelle Forestière de Monge	1
Réserve Naturelle Forestière de Bururi	1 (Technicien supérieur)
Réserve Naturelle de Vyanda	1 (Technicien)
Réserve Naturelle de Rumonge	1 (Technicien)
Réserve Naturelle de Kigwena	
Paysage Protégé de Makamba	2 (Techniciens)
Monuments Naturels de l'Est	1 (Technicien supérieur)
Réserve Naturelle de Malagarazi	
Paysage Aquatique du Nord	1 Technicien supérieur)

- **Ressources disponibles pour la CESPB à la DGFE**

La Direction Générale des Forêts et de l'Environnement dispose de ressources humaines travaillant dans la sensibilisation pour un environnement salubre. Le Département des Forêts compte 17 ingénieurs forestiers et le Département de l'Environnement compte 3 cadres.

### **II.3.2. Capacités humaines au MINAGRIE**

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage a déjà un corps de cadres et techniciens bien formés en matière de vulgarisation agricole. Il dispose aussi d'un agronome, un vétérinaire et un forestier dans chacune des 117 communes du pays. Ce personnel, une fois bien formé, constitue un créneau pour la CESPB.

### **II.3.3. Autres ressources humaines jouant un rôle en CESPB**

Le Ministère de l'Enseignement de Base, Secondaire, de l'Enseignement des métiers, de la Formation Professionnelle et de l'Alphabétisation compte plus de 40.000 enseignants des écoles primaires et secondaires et 257 conseillers et inspecteurs pédagogiques des Bureaux Pédagogiques. Une fois bien impliqués et formés, ils pourront jouer le rôle de relai vers la protection de la biodiversité. Toutes ces personnes ont de faibles capacités en matière de CESP et nécessitent d'être formées en biodiversité et en CESPB.

## **II.4. ANALYSE DES CONTRAINTES ET LACUNES EN CESPB AU BURUNDI**

L'état des lieux en communication, éducation et sensibilisation pour la conservation de la biodiversité montre que beaucoup d'actions sont actuellement menées par plusieurs intervenants. Cependant, des lacunes et des contraintes persistent et handicapent l'atteinte des objectifs de changement de comportements en faveur de la conservation de la biodiversité et de ses bienfaits.

### **II.4.1. Faiblesse des capacités humaines en CESPB**

Les animateurs et les cadres chargés de la conception et de la mise en œuvre des activités de CESPB aux différents niveaux et dans tous les secteurs concernés n'ont pas été suffisamment formés en communication, éducation et sensibilisation pour une bonne conservation et utilisation durable de la biodiversité. Ainsi, ils n'ont pas réussi à obtenir l'adhésion et la participation du public aux activités de conservation et utilisation durable de la biodiversité.

Du reste, ils ne sont pas suffisamment outillés pour expliquer au public les dispositions pertinentes de la Convention sur la Diversité Biologique, les codes, les lois, les règlements et les politiques en rapport avec la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité. Les animateurs et encadreurs ont un faible niveau dans le domaine de la biodiversité, en andragogie (formation des adultes), en animation et en conduite des réunions sur la CESPB. Les responsables des médias et les journalistes n'ont pas été suffisamment informés, sensibilisés et éduqués par rapport aux enjeux de la biodiversité.

Force est de constater que même au niveau des hauts responsables dans tous les secteurs, il y a une ignorance et un faible niveau de compréhension des bénéfices qu'on peut tirer de la diversité biologique et des services fournis par les écosystèmes.

Dans l'ensemble, les faiblesses liées aux capacités humaines en CESPB sont les suivantes:

- Faibles connaissances des animateurs et cadres chargés de l'éducation environnementale en matière de CESPB et sur les questions de biodiversité;
- Insuffisance d'animateurs et encadreurs en matière de CESPB;
- Ignorance et faible niveau de compréhension des bénéfices tirés de la diversité biologique et des services fournis par les écosystèmes.

## **II.4.2. Manque d'outils pédagogiques adéquats et attrayants en communication**

Il a été constaté que les animateurs et cadres chargés de la CESPB n'ont pas eu des supports pédagogiques adaptés et attrayants pour les aider à convaincre les groupes cibles à adopter de bonnes pratiques en matière de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité. Pourtant, la combinaison des outils de communication: films, affiches, brochures, dépliants, boîtes à images peut faciliter les apprentissages. Une seule photo ou un bon dessin peut par exemple remplacer dix pages de textes ou dix minutes de discours.

Certains outils de communication utilisés, notamment les textes de la Convention sur la Diversité Biologique, les stratégies, les lois et les règlements sont présentés en français, alors que cette langue est comprise par peu de burundais. Du reste, dans leur majorité, ils ont été conçus à l'extérieur du pays, sans tenir compte du contexte politique, économique, social, culturel, écologique, technologique et législatif du Burundi.

Le taux d'analphabétisme étant encore très élevé au Burundi et l'accès à la télévision limité pour plus de 98% de la population (seulement 2% des ménages sont raccordés à l'électricité), l'éducation par l'image, spécialement l'image animée n'a pas été utilisée comme stratégie. Pourtant, à l'époque coloniale, le cinéma en général, le cinéma mobile en particulier a été utilisé pour informer, éduquer et divertir les populations dites indigènes.

Même si tout le monde reconnaît que la radio a une forte pénétration au Burundi, il y a lieu de noter que les messages radiophoniques n'atteignent pas toute la population, notamment les femmes et les jeunes, accaparés par les travaux domestiques, l'école et le travail.

Pour la radio, très peu de femmes ont le temps de l'écouter. La télévision est inaccessible pour la simple raison que d'après le recensement général de la population de 2008, « seulement 4,8% des ménages possèdent l'électricité avec un écart considérable entre le milieu urbain (39,6%) et le milieu rural (1,2%) » d'après le Cadre Stratégique de croissance et de Lutte contre la Pauvreté.

La communication par les ONGs en rapport avec la conservation de la biodiversité s'inspire des méthodes participatives avec des outils appropriés. Cependant les capacités matérielles pour affiner cette communication manquent : matériel d'animation, moyens audio-visuels, etc.

Il faut aussi déplorer le caractère éphémère des bulletins et des revues. A part le bulletin scientifique de l'INECN, les autres outils ont duré chaque fois à peine deux ans, d'où une rupture dans la circulation de l'information.

Des documents sont élaborés, mais ne sont pas suffisamment exploités. C'est le cas pour le document « Concept d'éducation environnementale » élaboré par l'INECN. Les informations disponibles dans les bibliothèques et centres de documentation sont délivrées dans une langue incomprise par la population.

Les messages doivent tenir compte des croyances, attitudes, connaissances et comportements des groupes-cibles bénéficiaires de l'éducation environnementale/sensibilisation : l'analphabétisme, l'ignorance et la pauvreté de larges couches de la population. Du fait du niveau de formation la population assimile difficilement certains concepts.

Les insuffisances se retrouvent dans le fait que les messages ne soulignent pas les avantages de protéger la biodiversité. Les messages n'atteignent pas toute la population, qu'ils soient diffusés lors des réunions, séminaires et ateliers ou à travers les moyens de communication de masse. Les messages ne mettent pas en exergue les bonnes pratiques de conservation de la biodiversité.

Ainsi, les contraintes liées au manque d'outils pédagogiques adéquats et attrayants sont les suivantes:

- Manque d'outils de communication adaptés par groupe cible et intégrant les questions de biodiversité;
- Non accessibilité à certains outils de communication suite à la langue étrangère utilisée;
- La non prise en compte des niveaux éducatifs, croyances, attitudes, connaissances et comportements des groupes-cibles dans la confection des outils et des messages ;
- L'utilisation de certains outils comme les radios et les télévisions en dehors du temps d'écoute;
- Faible niveau de valorisation des outils de communications disponibles.

### **II.4.3. Insuffisance et faible niveau d'exploitation des canaux de communication**

La communication de groupes, à travers des canaux comme les réunions, les séminaires et les ateliers est la plus productive en matière de changement de comportements et d'adoption des pratiques souhaitées. Ces canaux sont les plus utilisés et même les plus souhaités par les cadres et agents des services publics et privés, et même les membres des groupements à la base s'occupant de la biodiversité. Les exposés, la projection de diaporamas et de films, les travaux en groupes et la restitution de ceux-ci accroissent la participation et favorisent les apprentissages. Cependant, ces canaux ne sont utilisés que rarement et surtout dans le cadre des projets financés par des bailleurs. De plus, au cours de ces occasions de dialogue et de concertation, le bon ciblage de vrais groupes-cibles et des beaux messages à livrés est rare. En plus, les conférenciers n'ont pas de capacités requises pour l'animation des conférences et deviennent donc moins convaincants. Or, ces occasions favorisent l'interactivité et de ce fait ont un grand potentiel pour convaincre et inciter au changement de comportement. La communication à sens unique n'est pas productive.

Dans un pays où la culture et la communication sont essentiellement orales, les médias sont très importants dans la transmission des messages. En réalité, il y a insuffisance de productions médiatiques spécifiques à la biodiversité puisé dans un référentiel ou programme national précis. La créativité et l'initiative dépendent des journalistes, mais surtout des événements et des personnes ressources extérieures.

De plus, il persiste une tendance à croire que si on a fait de la communication médiatique, les publics cibles sont bien informés et peuvent adopter les pratiques recommandées. C'est une grave illusion. A part la radio, les autres canaux de communication touchent des publics limités. Il suffit de se référer aux tirages des journaux qui viennent d'être cités.

Ainsi, les contraintes liées à l'insuffisance et faible niveau d'exploitation des canaux de communication sont les suivants:

- Faible niveau d'utilisation des canaux connus comme efficaces;
- discontinuité des activités de communication, éducation et sensibilisation;
- Une faible capacité de communication et d'animation;
- Messages non adaptés et non orientés vers les groupes-cibles

### **II.4.4. Non prise en compte des groupes-cibles spécifiques en CESP**

Les actions de CESP ont été toujours généralistes et n'ont pas tenu compte des groupes cibles spécifiques qui ont des motivations très souvent divergentes, des savoirs et savoir-faire différents, des capacités d'agir limitées à quelques aspects. Rares ont été les réunions organisées sur les sites les plus menacés comme les plages de pêche, les aires protégées, les bassins versants des rivières, les quartiers urbains, etc. Rares sont également les messages qui visent spécifiquement les groupes-cibles particuliers comme les exploitants professionnels des ressources de la biodiversité : pêcheurs, récolteurs de plantes médicinales, vanniers, nattiers, apiculteurs, scieurs, exploitants des carrières et des lits des rivières, cultivateurs, etc.

Les actions de CESP menées étaient limitées à quelques problèmes de biodiversité avec une partie de la population. Or, la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité concerne toute la population du Burundi, depuis les dirigeants au plus haut niveau jusqu'aux simples citoyens vivant dans les campagnes, les villes et les centres urbains.

Il n'y a pas eu d'actions spécifiques de CESP destinées aux autorités politiques et aux leaders d'opinion sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité. Pourtant, sans leur implication, il serait utopique de croire que des résultats substantiels seront atteints en matière de conservation et utilisation durable de la biodiversité.

Pourtant, chaque jour, chaque individu, chaque famille, chaque communauté, chaque commune ou chaque province pose sans le savoir, des actes qui peuvent contribuer à préserver ou détruire la biodiversité. La CESP n'a pas aidé toutes ces cibles à faire de bons choix dans leurs activités quotidiennes. De plus, en dehors des activités de plantation des arbres, les travaux communautaires, organisées chaque samedi dans tout le pays n'ont pas été canalisés de temps en temps à la préservation et la restauration de la biodiversité.

Il n'y a pas eu des mesures incitatives pour les communes, les communautés, les individus se distinguant dans la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité.

Dans l'ensemble, les contraintes liées à la non prise en compte des groupes cibles spécifiques sont les suivants:

- Messages non orientés vers les groupes-cibles spécifiques;
- Interventions limitées à quelques problèmes de biodiversité;
- Manque de mesures incitatives au niveau des actions menées pour chaque groupe cible;
- La non prise en compte des autorités politiques et des leaders d'opinion dans les activités de CESP.

#### **II.4.5. Manque de coordination et de collaboration entre les différents acteurs en charge de la communication, éducation et sensibilisation pour la biodiversité**

La promotion de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité ne peut pas atteindre les objectifs escomptés s'il n'y a pas une forte coordination et collaboration intersectorielle et pluridisciplinaire. Au niveau du Gouvernement, le seul Ministère en charge de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme ne peut rien si les ministères en charge de l'agriculture et de l'élevage, du commerce et de l'industrie, de l'administration du territoire, de la sécurité publique, de la justice, de l'éducation, etc., ne l'appuient pas. La promotion de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité est une question transversale qui demande l'intervention de plusieurs secteurs de la vie nationale.

Les messages diffusés par ces ministères sont parfois contradictoires par rapport aux enjeux environnementaux et à la biodiversité. Ainsi, quand les environnementalistes insistent sur les précautions à prendre en raison des dangers des engrais minéraux appelés aussi engrais chimiques sur le sol et sur l'environnement, le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage encourage l'utilisation de ces derniers sans communiquer sur les risques et les dispositions à prendre.

Un autre exemple concerne la biodiversité des marais et des marécages qui risque de disparaître en raison de l'assèchement consécutif à un mauvais aménagement de ces écosystèmes riches en biodiversité. Or, le Ministère ayant l'agriculture dans ses attributions prône une exploitation optimale des marais pour assurer la sécurité alimentaire des populations.

Un troisième exemple est illustré par l'insistance du Ministère ayant l'environnement dans ses attributions sur les risques d'érosion génétique des variétés végétales traditionnelles et des races autochtones alors que dans ses efforts d'amélioration de ces ressources génétiques, le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage ne semble pas attacher à ce risque la même attention que les environnementalistes. On pourrait multiplier les exemples et si l'on y regarde de près, ce n'est pas que les secteurs veulent se contredire, le problème est que les enjeux de la biodiversité ne sont pas suffisamment pris en compte dans les programmes de développement sectoriels.

De plus, le travail en réseau dans l'échange de l'information sur la biodiversité n'arrive pas à émerger. Il y a une faible capacité des structures chargées de la CESP, accentuée par le manque d'un cadre formel de coordination des interventions. Toutes les parties prenantes à la préservation de la biodiversité ne sont pas mobilisées et coordonnées. Il n'y a pas une prise de conscience qu'il faut des interventions plurisectorielles et pluridisciplinaires pour assurer la préservation de la biodiversité: les réseaux scolaires, religieux, administratifs, les organisations de la société civile, les leaders politiques, les mouvements de jeunesse toutes affiliations confondues ne sont pas conscientisés et impliqués dans les actions concrètes de protection de l'environnement en général et de la biodiversité en particulier.

Suite à cette absence de coordination des acteurs, il n'y a pas d'évaluation avant et après les interventions en CESP pour voir l'impact réel et la mise en pratique des recommandations. De plus, il semble qu'au retour dans leurs entités respectives et dans leur cadre de vie, les participants aux réunions, séminaires et ateliers ne sont pas obligés de faire une restitution exhaustive auprès des collègues, un exercice qui fixerait les acquis de ces participants et produirait l'effet « boule de neige » sur ceux qui n'ont pas eu la chance d'y participer.

Ainsi, les contraintes liées à l'absence de coordination et de collaboration en CESP sont les suivantes:

- Manque de structure chargée de coordination des interventions;
- Manque d'un cadre de collaboration et de consultations entre acteurs en CESP pour éviter les messages et activités contradictoires sur terrain;
- Manque de réseau d'échange de l'information en CESP orientée sur la biodiversité;
- Absence des réseaux d'interventions plurisectorielles et pluridisciplinaires pour assurer la préservation de la biodiversité;
- Absence d'un mécanisme d'évaluation avant et après les interventions en CESP.

#### **II.4.6. Inconscience de certains acteurs et faible niveau de soutien des interventions en CESP**

Dans leurs pratiques de tous les jours, face à la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, certains animateurs et encadreurs font la même chose que la population qu'ils encadrent ou posent même de pires actes comme la déforestation. Leurs messages et leurs actions quotidiennes en CESP ne peuvent donc pas être perçus par les populations. Il y a lieu de stigmatiser l'insouciance, la cupidité et l'égoïsme de certains décideurs, administratifs à la base, techniciens de terrain, conservateurs de la biodiversité, opérateurs économiques et gens des métiers (briquetiers, menuisiers, scieurs, orpailleurs, exploitants des matériaux de construction, pêcheurs et d'autres) dont les intérêts finissent par être gauchement soutenus et primer sur les intérêts publics.

Comment pourrais-t-on stopper les pressions exercées sur la diversité biologique sans intervention de la force publique ? Comment pourrais-t-on sauvegarder l'ensemble des aires protégées sans l'implication des plus hautes autorités du pays : parlement, gouvernement, système judiciaire etc. notamment pour assurer l'application des sanctions prévues par les lois et les règlements en cas d'atteinte à la biodiversité ?

Cela permet de comprendre que la sensibilisation seule ne peut pas suffire. Il faut, une fois la CESP bien faite chez un groupe cible, appliquer sans réserves les sanctions conformément aux lois et aux règlements en matière d'atteinte à la biodiversité après l'avoir expliquée au moyen de mécanismes judiciaires de communication.

Il y a aussi insuffisance de politiques innovatrices pour promouvoir des activités génératrices de revenus en faveur des personnes qui survivent grâce à l'exploitation de la biodiversité. Il y a lieu aussi de prévoir des mesures d'accompagnement comme la communication sur la lutte contre la pauvreté, l'arrêt de l'explosion démographique, la recherche des substituts aux ressources biologiques comme l'utilisation des énergies alternatives, l'accroissement des rendements agricoles pour arrêter le déboisement lié à la recherche de terres arables, etc.

Toute cela serait dû au fait que l'éducation environnementale semble être le parent pauvre dans le système de financement du gouvernement.

**Ainsi, les contraintes liées à l'inconscience de certains acteurs et faible niveau de soutien des interventions en CESP sont les suivantes:**

- Faible niveau de prise de conscience de certains acteurs en CESP;
- Insuffisance de politiques innovatrices pour promouvoir des activités de développement accompagnant la CESP;
- Insuffisance de financement sur les interventions en rapport avec la communication, l'éducation et la sensibilisation.

Ainsi, pour trouver une solution à ces contraintes, plusieurs interventions stratégiques doivent être menées. La question qui s'impose est donc la suivante: **«Comment promouvoir une conscience accrue de toutes les parties prenantes et susciter leur engagement effectif pour des actions concrètes de conservation et de protection de la biodiversité ?»**

### III. ELEMENTS DE LA STRATEGIE EN MATIERES DE CESPB

#### III.1. ORIENTATIONS STRATEGIQUES

L'état des lieux de CESPB au Burundi a relevé globalement que le public burundais et les groupes cibles n'ont pas accès à une information de qualité et par conséquent, ils ne peuvent pas adopter individuellement et collectivement des pratiques et des comportements qui permettent de profiter au maximum des bienfaits de la biodiversité, tout en la préservant et en assurant sa durabilité pour les générations présentes et à venir.

Plus spécifiquement, les contraintes majeures suivantes ont été identifiées:

- Faiblesse des capacités humaines en CESPB;
- Manque d'outils pédagogiques adéquats et attrayants en communication;
- Insuffisance et faible niveau d'exploitation des canaux de communication;
- Non prise en compte des groupes-cibles spécifiques en CESP;
- Manque de coordination et de collaboration entre les différents acteurs en charge de la communication, de l'éducation et de la sensibilisation pour la biodiversité;
- Inconscience de certains acteurs et faible niveau de soutien des interventions en CESP.

En considérant ces contraintes, les orientations stratégiques pour la CESPB sont les suivantes:

- Mise sur pied d'un programme de formation des acteurs de la CESPB à tous les niveaux afin d'améliorer leurs compétences en communication, éducation et sensibilisation sur la biodiversité;
- Augmentation de la fréquence des activités de CESPB, y compris l'échange d'information en réseaux, afin que les différents groupes-cibles soient informés et sensibilisés de manière ininterrompue;
- Amélioration de la qualité des messages à délivrer à chaque groupes-cibles en insistant sur les avantages comparatifs offerts grâce à une bonne conservation de la biodiversité;
- Conception et production d'outils pédagogiques et de communication sur des supports qui aident à susciter l'intérêt et la prise de conscience des groupes cibles afin qu'ils puissent s'engager vers des interventions réelles sur terrain;
- Constitution d'alliances solides entre acteurs pour relayer les messages de CESPB sur la biodiversité;
- Mise sur pied d'un cadre national de coordination des actions en CESPB autour d'une structure renforcée en matière de communication, d'éducation et de sensibilisation sur la biodiversité;
- Intégration de la composante CESPB dans tous les axes stratégiques du CSLP II et des politiques et stratégies sectorielles des Ministères et partenaires.

#### III.2. VISION DE LA CESPB

La vision de la stratégie de CESPB doit se fonder sur la vision nationale en matière de biodiversité telle que formulée dans la SNPAB: *« D'ici à 2030, la diversité biologique est restaurée, conservée et utilisée rationnellement par tous les acteurs, en assurant le maintien des services éco systémiques et en garantissant des avantages essentiels aux générations actuelles et futures ».*

De plus, cette vision découle de l'objectif 1 de la même SNPAB: *« D'ici à 2017, toutes les parties prenantes, y compris les décideurs, les communautés locales et autochtones sont conscientes de la valeur de la diversité biologique, des risques qu'elle encourt et imprégnées des mesures et des pratiques qu'elles doivent prendre pour la conserver et l'utiliser durablement ».*

Ainsi, la vision de la stratégie de CESPB est la suivante, *«D'ici 2020, le Parlement, le Gouvernement, les responsables des partis politiques, les religieux, les opérateurs économiques, les partenaires de développement, les communautés locales et autochtones, les femmes, les jeunes scolarisés ou non, auront été informés, éduqués et sensibilisés et auront contribué à la restauration, conservation et utilisation rationnelle de la diversité biologique pour les générations actuelles et futures».*

### III.3. APPROCHE STRATEGIQUE

#### III.3.1. Etablissement et renforcement de la collaboration

Cette stratégie repose sur l'approche intersectorielle et pluridisciplinaire. Car, à lui seul, le MEEATU ne pourra pas conduire au changement des politiques, des pratiques et des comportements pour préserver la biodiversité.

Il sera nécessaire de constituer des alliances avec les Ministères concernées par la question ou qui disposent de canaux susceptibles de véhiculer les messages sur la biodiversité, collaborer avec les organisations qui militent pour la même cause, adopter des stratégies pour rallier les indécis, recourir aux moyens légaux pour convaincre les opposants à la préservation de la biodiversité de changer de pratiques ou alors de les neutraliser. En plus des Ministères et Institutions Publiques, plusieurs Organisations Non Gouvernementales (ONGs) nationales et internationales participeront dans la mise en œuvre de cette stratégie en CESP.

#### III.3.2. Groupes-cibles à atteindre

Au niveau des techniques de communication, il sera nécessaire de recourir à la communication interpersonnelle, à la communication de groupe et à la communication de masse. Par groupes cibles, il faut comprendre «*des personnes relativement homogènes sur le plan des connaissances, attitudes, pratiques ou intérêts relativement à la question soulevée*». Chaque groupe sera abordé en adoptant des approches spécifiques. L'objectif sera d'obtenir sa collaboration et son engagement dans la préservation de la biodiversité. Les groupes cibles qui vont être visés par la CESP sont:

- Les communautés et les personnes physiques et morales qui exploitent abusivement et dégradent la biodiversité (les préleveurs des ressources biologiques : *pêcheurs, récolteurs, artisans, chasseurs*, les agriculteurs et les éleveurs, les industriels): *pour les amener à modifier les comportements en matière de préservation de la biodiversité;*
- Les Batwa comme peuple autochtone et groupes vulnérables (les pauvres) vivant au quotidien des prélèvements des ressources biologiques: *pour qu'ils adoptent les meilleures pratiques dans l'exploitation des ressources biologiques ou les alternatives aux ressources vulnérables;*
- Les groupes particuliers par rapport à leur position et rôle dans la société burundais actuellement ou dans l'avenir: les jeunes scolarisés (en école primaire, lycées, universités) et non scolarisés: *pour qu'ils améliorent leur connaissances et leur participation dans les activités de gestion de la biodiversité;*
- Les femmes rurales: *pour leur rôle dans la société burundais en tant que manipulatrices des ressources biologiques au quotidien;*
- Les associations et groupements communautaires et les leaders (agriculteurs, éleveurs, d'artisans et autres œuvrant dans les activités de développement): *pour qu'ils soient à mesures d'adopter les meilleures pratiques dans la conservation de la biodiversité et acheminer l'information et les bons exemples au reste de la communauté;*
- Les utilisateurs des services écosystémiques: les industries, les sociétés diverses: *pour leur implication dans le maintien de ces services et de la résilience des écosystèmes;*
- Le grand public à considérer comme groupe d'impacts ou victime: Industries polluantes, les groupes de personnes divers, les grandes concentrations humaines, les touristes, etc.: *pour qu'il ne reste pas indifférent face à la destruction de la biodiversité;*
- Les décideurs au plus haut niveau qui exercent des responsabilités (Parlement, le Gouvernement): *pour la limitation de la mauvaise gouvernance en gestion de biodiversité et des mesures incitatives négatives et pour l'adoption des fonds de mise en œuvre.*
- Les Responsables qui prennent des décisions à différents niveaux: les directeurs généraux, les directeurs, les gouverneurs, les administrateurs communaux, les responsables des partis politiques: *Pour faciliter l'adoption des meilleures pratiques, des incitations positives et l'application des lois;*
- Les Ministères ayant la main mise sur la biodiversité: environnement, commerce et industrie, agriculture et élevage, justice, défense et sécurité publique, travaux publics, énergie et mine, santé, transport,

éducation et recherche, information, finances, développement durable, planification: *Pour qu'ils intègrent les questions de biodiversité dans leurs politiques, plans et programmes sectoriels;*

- Les personnages, les personnes physiques et morales à voix portant loin (confessions religieuses, les médias, les personnages distinctifs «Stars» d'animation et de loisirs, etc.): *pour qu'ils s'imprègnent des questions de la biodiversité afin de porter le message aux autres groupes cibles;*
- Les partenaires techniques et financiers (organisations de la société civile, les ONGs, les bailleurs): *pour qu'ils s'imprègnent des questions de la biodiversité et apportent un appui technique et financier approprié et adoptent les mesures incitatives positives.*

### III.3.3. Messages-clés

D'une manière générale, les messages clés doivent viser la mise en œuvre de la SNPAB, des conventions, traités, des lois et règlements liés à la biodiversité. Ils proviendront aussi des leçons déjà tirés dans la mise en œuvre des politiques de biodiversité au Burundi. Il s'agira notamment de montrer aux groupes cibles:

- La relation entre la biodiversité et la vie des communautés : montrer les services rendus par la biodiversité aux communautés et l'intérêt de les préserver;
- Les enjeux de la protection de la biodiversité et son importance dans l'économie nationale;
- Le revers de la médaille si on ne protège pas la biodiversité et qu'elle se dégrade ou disparaît;
- Les bénéfices qu'on tire de la bonne préservation de la biodiversité au niveau des individus, des ménages, des communautés, des collectivités, du pays et de la Terre toute entière;
- Comment préserver et restaurer la biodiversité;
- L'importance de traiter les eaux usées et les eaux industrielles avant qu'elles ne soient versées dans les rivières et les lacs;
- Les avantages de l'utilisation des filets de pêche réglementaires: croissance des poissons et augmentation des quantités pêchées;
- Les techniques de lutte antiérosive pour préserver le sol arable;
- Les bienfaits de la stabulation permanente du gros et du petit bétail: préservation de la biodiversité et augmentation des rendements en lait, viande, œufs, et en agriculture grâce à la fumure organique;
- L'importance pour les responsables aux différents niveaux de faire respecter scrupuleusement les lois et les règlements en vigueur en matière de biodiversité;
- La nécessité d'intégrer les aspects de la biodiversité dans les politiques, plans, programmes et projets tant publics que privés, bref, dans tous les secteurs de la vie nationale;
- L'importance de la recherche pour la préservation de la biodiversité dans tous les aspects: politique, économie, société, culture, technologie, écologie et législation;
- L'importance de limiter les mesures incitatives négatives
- Etc.

### III.3.4. Messagers

Les personnes et institutions qui seront utilisées pour communiquer, éduquer et sensibiliser les groupes cibles sur la biodiversité sont principalement:

- Les cadres et agents aux différents niveaux des Ministères impliqués;
- Les membres des comités de développement communautaires et des comités des associations et groupements concernés;
- Les responsables des ONGs environnementales et de développement et membres de la Société Civile concernés;
- Les comités des associations et groupements: agri-éleveurs, pêcheurs, artisans, orpailleurs, exploitants des carrières, collecteurs du sable et des moellons de rivière, fabricants de tuiles et briques cuites, etc.;
- Les enseignants des écoles fondamentales, des écoles secondaires et des universités en mettant en exergue les encadreurs des clubs environnement;
- Les décideurs politiques et les élus : députés, sénateurs, conseillers communaux et conseillers collinaires;
- Les parents, les leaders des communautés;
- Les responsables religieux;
- Les responsables des partis politiques;

- Les personnages distinctifs «Stars» d'animation et de loisir tels les sportifs, les musiciens et danseurs modernes et traditionnels, les réalisateurs de théâtres, de films, etc.
- Les journalistes.

Les messagers devront être choisis de façon soignée en suivant des critères objectifs comme la crédibilité par rapport aux groupes cibles, la disponibilité, l'efficacité, le savoir et savoir-faire, le rapport coût/impact et l'engagement à donner l'exemple dans la préservation de la biodiversité.

### **III.3.5. Canaux de communication**

Afin de s'assurer que tous les groupes ciblés sont touchés par les activités de CESP, les canaux suivants seront utilisés pour véhiculer les messages:

- Les moyens de communication de masse : radios, télévisions, presse écrite;
- Le cinéma mobile;
- Organisation des ateliers, des séminaires, des réunions, des conférences, etc.
- Les confessions religieuses qui réunissent des foules lors des prières (vendredi pour les musulmans, samedi et/ou dimanche pour les chrétiens);
- L'administration du territoire : un message peut être transmis rapidement par ce canal et il peut arriver sur les collines;
- Les écoles : toutes les collines de recensement disposent d'au moins une école primaire;
- Le réseau des associations de la société civile;
- Clubs environnement dans les écoles;
- Etc.

### **III.3.6. Outils de communication**

Les outils envisageables sont:

- Les manuels de formation des formateurs notamment le personnel des ministères impliqués dans la sensibilisation pour l'amélioration des connaissances sur la biodiversité et en technique d'animation;
- Les diagnostics participatifs pour impliquer toutes les parties prenantes dans l'identification des problèmes, des solutions et dans la prise de décision;
- Les fichiers et manuels d'éducation environnementale et /ou de sensibilisation: ce sont des documents qui ont pour but la formation et la sensibilisation des formateurs ou des encadreurs dans le domaine de l'environnement en général et de la biodiversité en particulier. Ils précisent les messages, les groupes-cibles, les activités de formation/sensibilisation présentées de manière pédagogique. Ils sont normalement accompagnés par des supports comme les films, les boîtes à images qui favorisent l'assimilation des messages par les groupes-cibles;
- Les manuels, guides, brochures et dépliants pour les apprenants: il s'agit de documents écrits dans un langage simple et dans une langue accessible, illustrés par des photos, des boîtes à images et des dessins. Ils sont à établir en fonction d'un problème spécifique de biodiversité et donc en fonction d'un groupe-cible déterminé : orpailleurs, pêcheurs, briquetiers, extracteurs de sable et moellons de rivières, coupeurs de bois de chauffage, administratifs à la base, etc. Par exemple un guide environnemental peut être conçu à l'intention des récolteurs de plantes médicinales autour d'un parc national donné;
- Les exposés lors des ateliers, séminaires, réunions, etc. : comme ces activités seront à organiser à grande échelle et donc avec des messagers (animateurs et formateurs) différents, il sera nécessaire de préparer des modèles standards à adapter en fonction des sites et des groupes cibles;
- L'utilisation de la radio, de la télévision et de la presse : il est généralement reconnu que la radio annonce, la télévision montre et la presse écrite explique. Une utilisation combinée de ces trois médias pourra relayer et renforcer les messages donnés lors des activités de communication de groupes : réunions, séminaires et ateliers;
- Le cinéma : c'est un outil incontournable en matière de CESP. D'une part, il permettra de montrer, par des images, les enjeux de la protection et de la promotion de la biodiversité, mais aussi les bonnes pratiques à mettre en œuvre. Les films pourront être projetés dans les écoles et sur les lieux publics où se réunissent la population et suivis par des échanges;

- La culture au service de la biodiversité : le théâtre, la poésie, la chanson, les arts plastiques comme la peinture, seront exploités pour diffuser les messages sur la biodiversité;
- Publications scientifiques: des ressources supplémentaires seront allouées à des publications scientifiques sur la biodiversité, notamment le bulletin scientifique de l'INECN, qui est mis à la disposition des centres de documentation, des bibliothèques et des bureaux pédagogiques s'occupant de l'élaboration des programmes de l'enseignement primaire et secondaire, voire des universités et instituts supérieurs et des débats scientifiques sur les sujets traités devraient être les bienvenus;
- Des guides d'animation des clubs environnement seront élaborés et envoyés dans les écoles, et des formations seront données aux animateurs;
- Utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC): les TIC seront exploités pour diffuser à grande échelle l'information et les messages sur la biodiversité. Il s'agira notamment de l'intranet et de l'internet avec les avantages offerts.

### **III.3.7. Lieux à privilégier pour la CESP**

Pour la mise en œuvre de la CESP du Burundi, il est proposé de concentrer les activités sur les écosystèmes et les zones spéciales riches en biodiversité notamment:

- Les aires protégées;
- Les zones riches en biodiversité en dehors des aires protégées et les bassins versants;
- Les écosystèmes artificiels;
- Les écosystèmes agricoles;
- Les espaces verts des villes et centres urbains;
- Les lieux de réunion sur les collines;
- Les alentours des églises;
- Les plages de pêche, lisières des parcs et aires protégées, usines, ateliers;
- Les centres urbains et les marchés.

### **III.3.8. Moments privilégiés pour communiquer**

Il faut prendre en considération le fait que chaque jour, il y a des personnes qui écoutent la radio, regardent la télévision et lisent un journal pour la première fois de leur vie. C'est pourquoi, des messages seront diffusés constamment sur les radios, les télévisions, dans la presse pour maintenir les groupes cibles en éveil. Ces messages seront placés avant, pendant et après les informations ou les émissions les plus populaires.

De même, les responsables politiques, administratifs, religieux, scolaires, judiciaires, sanitaires, sécuritaires, etc. aux différents niveaux seront encouragés à réserver au moins un paragraphe à la biodiversité dans leurs discours et messages aux populations lors des fêtes, événements (matches, concerts, spectacles) et cultes.

Avant le début de chaque saison, des actions de CESP seront menées pour préparer le public et l'amener à mettre en place des dispositifs préservant la biodiversité.

Avant les vacances scolaires, des messages spécifiques seront données aux élèves et étudiants pour qu'ils réalisent de bonnes actions de préservation de la biodiversité dans les propriétés familiales et dans les domaines publics et privés menacés.

## **III.4. INDICATEURS D'IMPACTS EN CESP**

Jusqu'ici, l'évaluation des résultats atteints dans la sensibilisation et éducation environnementales consistait à évaluer les connaissances et les attitudes, au regard des activités menées. La CESP viendra avec des indicateurs d'impacts. Ceux derniers doivent être les changements de pratiques et de comportement des groupes cibles au regard des enjeux sur la biodiversité.

Lors des séances de CESP, les indicateurs seront fixés de façon participative avec les populations, les encadreurs à la base, les administratifs, les responsables des partis politiques, les religieux, les enseignants, les écoliers et élèves de façon que l'on évalue les résultats sur les bases suivantes:

- Les superficies protégées et restaurées dans les aires protégées ciblées;
- Le degré de protection et de préservation des aires protégées;
- Le degré de la lutte anti érosive sur les bassins versants des lacs, marais et marécages;
- Le taux de diminution des infractions: défrichements cultureux, pêche utilisant des filets prohibés, coupes anarchiques d'arbres, feux de brousse, braconnage, etc.;
- Taux de réduction de la pollution, etc.;
- Le degré de protection et de préservation des écosystèmes artificiels;
- Le degré de protection et de préservation des écosystèmes agricoles;
- Etc.

Ces indicateurs devront converger vers ceux du CSLP II dans son Axe 4: Gestion de l'espace et de l'environnement pour un développement durable à savoir:

- Le nombre de communes qui auront intégré et exécuté le volet protection de la biodiversité dans les Plans Communaux de Développement Communautaire;
- Le taux de croissance de la couverture forestière;
- Le nombre de ménages utilisant des énergies renouvelables comme l'énergie solaire et éolienne;
- Le nombre d'usines et ateliers traitant les eaux usées avant leur déversement dans les rivières et les lacs.

### **III.5. AXES STRATEGIQUES DE LA CESP**

La Stratégie en CESP du Burundi est fondée sur les axes stratégiques suivants:

- Renforcement des capacités des cadres et animateurs en charge de la communication, de l'éducation et de sensibilisation pour la préservation de la biodiversité aux différents niveaux et dans tous les secteurs concernés;
- Organisation de larges campagnes de communication, d'éducation et de sensibilisation des groupes cibles sur la conservation de la biodiversité, le partage juste et équitable des avantages qui en découlent;
- Conception et production d'outils pédagogiques adaptés aux groupes cibles à utiliser dans les activités de communication, éducation et sensibilisation des groupes cibles;
- Stimulation et incitation des groupes cibles à poser des actes de préservation et restauration de la diversité biologique et d'utilisation durable des ressources naturelles;
- Mise en place des alliances et des réseaux intersectoriels pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité.

**Axe stratégique 1: Renforcement des capacités des cadres et animateurs en charge de la communication, de l'éducation et de sensibilisation pour la préservation de la biodiversité aux différents niveaux et dans tous les secteurs concernés**

Les cadres et animateurs chargés de près ou de loin de la conservation et utilisation durable de la biodiversité seront suffisamment informés, sensibilisés, éduqués pour mieux accomplir leur travail dans ce secteur. Il s'agit spécialement des gouverneurs de provinces et de leurs conseillers, des responsables provinciaux des différents Ministères, des responsables des partis politiques agréés, des responsables religieux, des organisations de la société civile, des encadreurs agricoles (agronomes et moniteurs agricoles, vétérinaires et agents de communication sociale en santé animale, forestiers provinciaux et communaux), responsables des aires protégées, Comité de Développement Communautaire, Centres de Développement Familial, responsables des comités de pêche...), enseignants, encadreurs des clubs environnement dans les écoles, responsables des centres de santé. La communication de groupes (réunions sur sites, séminaires et ateliers) qui est la plus productive en matière de changement de comportements et d'adoption des bonnes pratiques souhaitées sera suffisamment utilisée et les cadres et animateurs devront la maîtriser. Des outils de communication adaptés à leurs missions seront mis à leur disposition. De plus, les textes de lois et les conventions pouvant servir de socles de communication, éducation et sensibilisation du public sur la biodiversité sont traduits en kirundi, vulgarisées à grande échelle et appliquées dans toute leur rigueur.

Les activités, les messages, les outils et les occasions de communication du MEEATU devront viser spécifiquement les groupes-cibles: pêcheurs, récolteurs de plantes médicinales, vanniers, nattiers, apiculteurs, scieurs, exploitants des carrières et des lits des rivières, cultivateurs, écoliers, femmes, décideurs, etc. Ainsi, les objectifs spécifiques sont les suivants:

- D'ici 2017, les cadres et animateurs sont informés, éduqués et sensibilisés sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité;
- D'ici 2016, les cadres et animateurs en charge de la CESPB auront été formés sur les techniques de communication, d'animation et de conduite des réunions en vue d'obtenir l'adhésion et la participation du public aux activités de conservation et utilisation durable de la biodiversité;
- D'ici 2016, l'information sur la biodiversité est mise à la disposition du public.

***Axe stratégique 2: Organisation de larges campagnes de communication, d'éducation et de sensibilisation des groupes cibles sur la conservation de la biodiversité, le partage juste et équitable des avantages qui en découlent***

A travers cet axe, le grand public sera suffisamment informé, formé et sensibilisé sur les enjeux de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité. Il sera ainsi amené à réagir à la dégradation et destruction de la biodiversité sauvage et agricole. Les occasions de dialogue et de concertation avec les partenaires et/ou les destinataires des messages seront multipliées. Elles favoriseront l'interactivité et de ce fait auront un grand potentiel pour convaincre et inciter au changement de comportement.

On évitera à faire la communication au sens unique qui n'est pas productive. On devra également stopper la discontinuité des activités de communication en pérennisant les actions menées notamment à l'occasion des événements environnementaux tels que la Journée Mondiale de la Biodiversité. La radio et la télévision, la presse écrite seront les moyens de communication les plus utilisés. La qualité des messages laisse aussi à désirer. Les textes de base seront traduits en kirundi et mis à la disposition du public dans un style agréable, attrayant, simple, clair. On devra nécessairement améliorer l'efficacité des messages. Les affiches, les dépliants seront placés sur les édifices facilement consultables. Les réunions se tiendront à la proximité des groupes cibles en tenant compte des niveaux des participants notamment les analphabètes.

Les messages devront mettre en exergue les bonnes pratiques de conservation de la biodiversité lors des réunions, des séminaires et des ateliers. La CESP devra d'abord viser l'insouciance, la cupidité et l'égoïsme de certains citoyens pour que les intérêts de préservation de la biodiversité priment. Ainsi, les objectifs spécifiques sont:

- D'ici 2017, les groupes-cibles sont informés et conscients de l'urgence de conserver et d'utiliser la biodiversité de manière durable;
- D'ici 2020, les médias sont utilisés de manière intensive et planifiée par le MEEATU, les institutions et les ONGs pour atteindre toute la population et les groupes-cibles;
- D'ici 2020, toute la population en général et les groupes-cibles en particulier sont sensibilisés sur l'urgence de conserver la biodiversité grâce à l'utilisation du cinéma mobile.

***Axe stratégique 3: Conception et production d'outils pédagogiques adaptés aux groupes cibles à utiliser dans les activités de communication, d'éducation et de sensibilisation des groupes cibles***

Les cadres et agents de CESPB ont besoins des outils pédagogiques appropriés et attrayants pour mener le travail de communiquer avec le public et le sensibiliser sur les enjeux de la biodiversité. De même, comme déjà signalé, les textes de lois et les conventions, de la SNPAB, etc. devront être traduits en kirundi et vulgarisés et distribués au public. Ainsi, les objectifs spécifiques sont :

- D'ici 2019, la communication, l'éducation, la sensibilisation à la biodiversité est efficace grâce aux outils conçus et produits : affiches, boîtes à images, dépliants, brochures, films sur la biodiversité adaptés aux groupes cibles et aux groupes d'impact;
- D'ici 2017, l'efficacité et la qualité des messages reçus par chaque groupe-cible pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité aura été améliorée.

**Axe stratégique 4: *Stimulation et incitation des groupes cibles à poser des actes de préservation et de restauration de la diversité biologique et d'utilisation durable des ressources naturelles***

Les populations seront consultées avant la prise de mesures et décisions en matière de biodiversité. Les messages mettront en exergue les bonnes pratiques de conservation de la biodiversité. La mise en œuvre des bonnes pratiques recommandées lors des réunions, des séminaires et des ateliers devront être vulgarisées.

Le CESP devra viser à réduire l'insouciance, la cupidité et l'égoïsme de certains citoyens. Les décideurs, administratifs à la base, techniciens de terrain, conservateurs de la biodiversité, opérateurs économiques et artisans (briquetiers, menuisiers, scieurs, orpailleurs, exploitants des matériaux de construction, pêcheurs et d'autres) seront incités à poser des actes de sauvegarde de la biodiversité. Ainsi, les objectifs spécifiques sont :

- D'ici 2020, tous les groupes-cibles exploitant les ressources naturelles intègrent dans leurs activités quotidiennes la préservation de la biodiversité;
- D'ici 2016, les travaux communautaires visent la préservation de la biodiversité et bénéficient d'un encouragement et d'une stimulation significative;
- D'ici 2018, les individus et la société civile sont sensibilisés et motivés pour la préservation de la biodiversité bénéficient d'un encouragement et d'une stimulation significative.

**Axe stratégique 5: *Mise en place des alliances et des réseaux intersectoriels pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité***

Toutes les parties prenantes à la préservation de la biodiversité devront être mobilisées et coordonnées. Un programme national de CESP sera mis en place pour servir de référence à tout acteur. Un cadre de collaboration est indispensable pour éviter les contradictions et par conséquent la désorientation de la population. Ainsi, les objectifs spécifiques sont:

- D'ici 2016, le cadre national de coordination de la SNPAB comprend un volet CESP et est fonctionnel;
- D'ici 2016, les thématiques sur la biodiversité sont intégrées dans les activités des différents Ministères et intervenants dans la mise en œuvre du CSLP II (y compris les parlementaires et les planificateurs sur l'allocation des budgets.

**III.6. PLAN D'ACTION**

Le plan d'action est bâti sur les axes stratégiques et les objectifs spécifiques. Il comprend le plan d'actions proprement dit renfermant les activités à mener, les indicateurs, les intervenants et le budget. Il est également composé d'un plan d'opérationnalisation de la stratégie en CESP.

### III.6.1. Plan d'actions proprement dit

**Axe stratégique 1: Renforcement des capacités des cadres et animateurs en charge de la communication, de l'éducation et de sensibilisation pour la préservation de la biodiversité aux différents niveaux et dans tous les secteurs concernés**

Objectifs spécifiques	Activités	Indicateurs de performance	Responsable	Budget en FBU
<i>D'ici 2017 les cadres et animateurs sont informés, éduqués et sensibilisés sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité</i>	Organiser des ateliers au niveau de chaque commune (30 personnes par atelier durant un jour) pour sensibiliser les relais (responsables) communaux de l'environnement, de l'agriculture et de l'élevage, de l'éducation, de la santé, de la justice, de la sécurité, les gouverneurs de provinces, les responsables des partis politiques, des confessions religieuses et de la société civile.	Nombre d'ateliers organisés et nombre de personnes formées.	MEEATU, INECN MININTER Partenaires d'exécution	<b>62.550.000</b>
	Organiser un atelier pour les responsables des médias (30 personnes durant deux jours)	Nombre de responsables des médias formés.	MEEATU, INECN	5.000.000
<b>Sous- Total</b>				<b>67.5000.000</b>
<i>D'ici 2016, les cadres et animateurs en charge de la CESPB auront été formés sur les techniques de communication, d'animation et de conduite des réunions en vue d'obtenir l'adhésion et la participation du public aux activités de conservation et utilisation durable de la biodiversité</i>	Séminaires-ateliers pour former les formateurs provinciaux sur les techniques de communication et d'animation). conduite des réunions sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité (2 formateurs par province durant trois	Nombre de formateurs formés.	MEEATU, INECN Partenaires d'exécution	12.000.000
	Séminaires-ateliers pour former les animateurs et encadreurs communaux sur les techniques de communication et d'animation et la conduite des réunions sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité (2 formateurs par commune).	258 formateurs communaux formés.	MEEATU, INECN Partenaires d'exécution	30.000.000
<b>Sous-total</b>				<b>42.000.000</b>
<i>D'ici 2016, l'information sur la biodiversité est mise à la disposition du public</i>	Renforcer le centre de documentation de l'INECN en le dotant de livres, équipements numériques et autres outils.	Nombre de livres et équipements accordés au centre	MEEATU, INECN	50.000.000
	Fournir de la documentation sur la biodiversité aux Centres de lectures et Animation Culturelle, aux Centre Jeunes, aux bibliothèques des écoles, instituts supérieurs et universités.	Nombre de livres et équipements accordés aux centres, bibliothèques et écoles.	MEEATU, INECN	100.000.000
	Dynamiser les sites web dédiés à la biodiversité (CHM), biotechnologies et biosécurité (BCH).	Sites constamment actualisés	MEEATU, INECN	10.000.000
	Redynamiser le bulletin scientifique de l'INECN.	Tirage et liste de distribution du bulletin	MEEATU, INECN	10.000.000
	Créer et alimenter une base de données sur les conditions météorologiques et les changements climatiques.	Base de données constamment actualisée	MEEATU, INECN	5.000.000
<b>Sous-total</b>				<b>175.000.000</b>
<b>Total axe stratégique 1</b>				<b>284.550.000</b>

**Axe stratégique 2: Organisation de larges campagnes de communication, d'éducation et de sensibilisation des groupes cibles sur la conservation de la biodiversité, le partage juste et équitable des avantages qui en découlent**

Objectifs spécifiques	Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Responsable	Budget en FBU
<b><i>D'ici 2017, les groupes-cibles sont informés et conscients de l'urgence de conserver et d'utiliser la biodiversité de manière durable</i></b>	Organiser des réunions avec les pêcheurs sur la conservation de la biodiversité des lacs et des rivières (25 réunions).	Nombre de réunions organisées et effectif des participants	MEEATU, INECN Partenaires d'exécution	5.000.000
	Organiser des réunions avec les Comités des agriculteurs et les éleveurs sur la conservation des sols et l'utilisation judicieuse des ressources génétiques (17 réunions aux chefs-lieux de province)	Nombre de réunions organisées et effectif des participants	MEEATU, INECN Partenaires d'exécution	5.000.000
	Organiser des réunions avec les artisans : briquetiers, fabricants de charbon de bois sur l'exploitation durable des ressources du sol, des forêts et des boisements (25 réunions).	Nombre de réunions organisées et effectif des participants	MEEATU, INECN Partenaires d'exécution	25.000.000 12.500.000
	Organiser des réunions avec les chasseurs, les apiculteurs, les Batwa sur les dangers d'une utilisation désordonnée et répréhensible de la biodiversité et les dangers de la destruction de l'environnement (12 réunions).	Nombre de réunions organisées et effectif des participants	MEEATU, INECN Partenaires d'exécution	6.250.000
	Organiser des réunions avec les industriels et les autres opérateurs économiques sur la nécessité de réduire la pollution de l'environnement et la destruction de la biodiversité (60 personnes, un jour).	Nombre de réunions organisées et effectif des participants	MEEATU, INECN Partenaires d'exécution	1.800.000
	Organiser des réunions avec le grand public sur le concept de biodiversité, sa conservation et son utilisation durable (1 réunions par commune : un jour).	Nombre de réunions organisées et effectif des participants	MEEATU, INECN Partenaires d'exécution	10.425.000
	Organiser des réunions avec les décideurs : Parlements (Assemblée Nationale et Sénat), Gouvernement dans son ensemble, élus locaux sur les enjeux de la biodiversité, la nécessité d'allouer des ressources pour la CESPB et de faire appliquer les conventions, lois et les règlements (278 personnes, un jour).	Nombre de réunions organisées et effectif des participants	MEEATU INECN Partenaires d'exécution	21.870.000
	Organiser des réunions avec les personnels des Ministères qui sont en charge de la protection de la biodiversité : environnement, commerce et industrie, agriculture et élevage, justice, défense et sécurité publique, travaux publics, énergie, santé, transport etc. sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité (60 personnes, un jour).	Nombre de réunions organisées et effectif des participants	MEEATU INECN Partenaires d'exécution	1.800.000
	Organiser des réunions avec les personnels des Ministères qui sont en charge de l'éducation aux différents paliers sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, l'hygiène et l'assainissement à l'école (3 par province et 1 par commune, un jour).	Nombre de réunions organisées et effectif des participants	MEEATU, INECN Partenaires d'exécution	21.870.000

<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Activités</b>	<b>Indicateurs objectivement vérifiables</b>	<b>Responsable</b>	<b>Budget en FBU</b>
	Organiser des réunions avec les journalistes et chargés de la communication dans les Ministères sur l'inclusion des thématiques sur la biodiversité dans les contenus (60 personnes, un jour).	Nombre de réunions organisées et effectif des participants	MEEATU, INECN Partenaires d'exécution	3.600.000
	Organiser des réunions avec les confessions religieuses pour qu'elles insèrent dans les messages adressés aux fidèles la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité (30 personnes, un jour).	Nombre de réunions organisées et effectif des participants	MEEATU, INECN Partenaires d'exécution	900.000
	Organiser des réunions avec les jeunes scolarisés : école fondamentale, lycées, universités sur la nécessité de participer aux activités de conservation et utilisation durable de la biodiversité et de sensibilisation et éducation de l'entourage (5.000 écoles, un jour/ école)	Nombre de réunions organisées et effectif des participants	MEEATU, INECN Partenaires d'exécution	750.000.000
	Organiser des réunions avec les organisations des jeunes (non confessionnelles, confessionnelles et politiques) sur la nécessité de participer aux activités de conservation et utilisation durable de la biodiversité et de sensibilisation et éducation de l'entourage (129 réunions d'une journée).	Nombre de réunions organisées et effectif des participants	MEEATU, INECN Partenaires d'exécution	15.000.000
	Organiser des réunions avec les partis politiques sur la nécessité de participer aux activités de conservation et utilisation durable de la biodiversité et d'inclure dans leurs programmes la sensibilisation et l'éducation de leurs militants (100 participants un jour).	Nombre de réunions organisées et effectif des participants	MEEATU, INECN Partenaires d'exécution	3.000.000
	Organiser des réunions avec les organisations de la société civile s'occupant des différents domaines du développement socio économique sur la nécessité d'inscrire les thèmes de conservation et utilisation durable de la biodiversité dans leurs programmes (75 participants un jour).	Nombre de réunions organisées et effectif des participants	MEEATU, INECN MININTER	4.500.000
	Organiser des réunions avec les partenaires techniques et financiers sur la nécessité de tenir compte des enjeux de la biodiversité dans leurs interventions (30 personnes).	Nombre de réunions organisées et effectif des participants	MEEATU, INECN MREXT	1.000.000.000
<b>Sous-total</b>				<b>888.515.000</b>

Objectifs spécifiques	Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Responsable	Budget en FBU
<i>D'ici 2020, les médias sont utilisés de manière intensive et planifiée par le MEEATU, les institutions et les ONGs pour atteindre toute la population et les groupes-cibles.</i>	Former les chargés de la communication sur la biodiversité au MEEATU et dans les Ministères et institutions concernés par la biodiversité sur l'utilisation pertinente des médias (radio, télévision, journaux, affiches, internet, gadgets, etc.) sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité (60 personnes durant trois jours).	Nombre de personnes formées	MEEATU, INECN Maison de la Presse du Burundi	5.400.000
	Rédiger et diffuser régulièrement des communiqués de presse et des articles sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité (un article ou communiqué par semaine durant trois ans)	Nombre de communiqués et articles rédigés et publiés et revue de presse.	MEEATU, INECN	7.800.000
	Organiser régulièrement des points et conférence de presse (4 conférences de presse et 21 points de presse par an).	Nombre de points et conférences de presse et revue de presse.	MEEATU, INECN	6.250.000
	Produire et diffuser régulièrement des spots et sketches radio et TV et des messages publicitaires dans la presse écrite et sur internet (24 spots radio par, 24 spots TV, 52 articles de presse et diffusion sur trois ans).	Nombre de spots produits et diffusés.	MEEATU, INECN Partenaires d'exécution	125.000.000
	Produire et diffuser des émissions radio et TV dédiées à la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité notamment les jeux concours (une émission radio par semaine et une émission TV par mois).	Nombre d'émissions produites et diffusées.	MEEATU, INECN Partenaires d'exécution	135.000.000
	Organiser deux synergies des radios et TV par an durant trois ans.	Nombre de synergies organisées et nombre de stations y participant.	MEEATU, INECN Partenaires d'exécution	27.000.000
	Appuyer l'édition d'un journal dédié à la biodiversité (12 parutions annuelles pendant cinq ans).	Tirages et nombre de parutions.	MEEATU, INECN Partenaires d'exécution	18.000.000
	Organiser des événements spéciaux : concours culturels et artistiques (un par an), compétitions sportives (une par an), des foires et expositions (une par an), symposiums et colloques (un par an), sur la biodiversité ;	Nombre d'événements et participants.	MEEATU, INECN Partenaires d'exécution	60.000.000
<b>Sous-total</b>				<b>384.450.000</b>

Objectifs spécifiques	Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Responsable	Budget en FBU
<i>D'ici 2020, toute la population en général et les groupes-cibles en particulier sont sensibilisés sur l'urgence de conserver la biodiversité grâce à l'utilisation du cinéma mobile.</i>	Concevoir et réaliser un film destiné à présenter la biodiversité et ses enjeux aux enfants de moins de dix ans.	Le film réalisé	MEEATU, INECN Partenaire d'exécution	25.000.000
	Concevoir et réaliser un film destiné à présenter la biodiversité et ses enjeux aux adolescents.	Le film réalisé	MEEATU, INECN Partenaire d'exécution	25.000.000
	Concevoir et réaliser un film destiné à présenter la biodiversité et ses enjeux au grand public.	Le film réalisé	MEEATU, INECN Partenaire d'exécution	25.000.000
	Concevoir et réaliser des films spécifiques pour les différents groupes cibles (pêcheurs, agriculteurs, éleveurs, ménages des villes, récolteurs des plantes et animaux médicinaux, orpailleurs, briquetiers, encadreurs, etc.) sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité (6 films).	Les films réalisés	MEEATU, INECN Partenaire d'exécution	30.000.000
	Organiser des projections de films dans les écoles primaires, secondaires et universités, autour des aires protégées et des lacs, etc. (1.000 écoles)	Nombre de projections et public touché	MEEATU, INECN Partenaire d'exécution	75.000.000
	Organiser le cinéma mobile (129 séances par an durant trois ans).	Nombre de projections et public touché	MEEATU, INECN Partenaire d'exécution	54.000.000
	Créer et équiper un centre multimédia pour appuyer les activités de conception et de production des outils à l'INECN	Equipements achetés et utilisés	MEEATU, INECN	50.000.000
<b>Sous-total</b>				<b>259.000.000</b>
<b>Total axe stratégique 2</b>				<b>823.400.000</b>

**Axe stratégique 3 : Conception et production d'outils pédagogiques adaptés aux groupes cibles à utiliser dans les activités de communication, éducation et de sensibilisation des groupes cibles à la biodiversité**

Objectifs spécifiques	Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Responsable	Budget en FBU
<i>D'ici 2019, la communication, l'éducation, la sensibilisation à la biodiversité est efficace à 80% grâce aux outils conçus et produits : affiches, boîtes à images, dépliants, brochures, films sur la biodiversité adaptés aux groupes cibles et aux groupes d'impact.</i>	Concevoir et diffuser des affiches (2), des brochures (2) et des boîtes à image (2) sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité destinées aux moins de dix ans des écoles	Nombre et qualité d'outils conçus, produits et exploités	MEEATU, INECN Partenaire d'exécution	140.000.000
	Concevoir et diffuser des affiches (2), des brochures (2) et des boîtes à image (2) sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité destinées aux adolescents.	Nombre et qualité d'outils conçus, produits et exploités	MEEATU, INECN Partenaire d'exécution	140.000.000
	Concevoir et diffuser une affiche, une brochure et une boîte à image sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité destinées au grand public.	Nombre et qualité d'outils conçus, produits et exploités	MEEATU, INECN Partenaire d'exécution	120.000.000
<b>Sous-total</b>				<b>400.000.000</b>
<i>D'ici 2017, l'efficacité et la qualité des messages reçus par chaque groupe-cible pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité aura été améliorée</i>	Réaliser une enquête d'auditoire des médias auprès des groupes cibles.	Nombre d'enquêtes réalisées et publiées	MEEATU, INECN Partenaire d'exécution	50.000.000
	Former les cadres et animateurs locaux dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies et plans de communication sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité (30 personnes pendant 15 jours).	Nombre de personnes formées	MEEATU, INECN Partenaire d'exécution	27.000.000
	Former les cadres et animateurs en charge de la CESPB sur la conception et l'utilisation des outils adaptés au contexte local (socio culturel, économique, écologique, etc.) trente personnes pendant 15 jours.	Nombre de personnes formées	MEEATU, INECN Partenaire d'exécution	27.000.000
	Mettre en place des systèmes de suivi et d'évaluation des campagnes de communication sur la biodiversité.	Système d'évaluation d'impact mis en place	MEEATU, INECN Partenaire d'exécution	20.000.000
<b>Sous-total</b>				<b>124.000.000</b>
<b>Total axe stratégique 3</b>				<b>524.000.000</b>

**Axe stratégique 4 : Stimulation et incitation des groupes cibles à poser des actes de préservation et restauration de la biodiversité et d'utilisation durable des ressources naturelles**

Objectifs spécifiques	Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Responsable	Budget en FBU
<i>D'ici 2020, tous les groupes-cibles exploitant les ressources naturelles intègrent dans leurs activités quotidiennes la préservation de la biodiversité</i>	Intégrer la préservation de la biodiversité et son utilisation durable dans le cours d'entrepreneuriat et dans les travaux agricoles scolaires à l'école.	Nombre de cours des écoles dans différents paliers ayant intégré la biodiversité dans les contenus.	MEEATU INECN MEPSEMFPFA	250.000.000
	Sensibiliser les pêcheurs sur l'exercice de la pêche, le fumage du poisson et d'autres activités génératrices de revenus en préservant la biodiversité.	Nombre de pêcheurs formés	MEEATU, INECN Partenaire d'exécution	10.000.000
	Former et sensibiliser les exploitants des mines, carrières et lits et berges des rivières sur la préservation et la restauration de la biodiversité et les autres activités génératrices de revenus.	Nombre d'exploitants formés.	MEEATU, INECN Partenaire d'exécution	10.000.000
	Former et sensibiliser les chasseurs sur les activités génératrices de revenus autres que la chasse : élevage de poules, de petits animaux, culture des champignons, etc.	Nombre de chasseurs formés	MEEATU, INECN Partenaire d'exécution	3.000.000
	Former et sensibiliser les exploitants sylvicoles sur les techniques modernes de carbonisation, les énergies alternatives et renouvelables.	Nombre d'exploitants formés	MEEATU, INECN Partenaire d'exécution	10.000.000
	Former et sensibiliser les consommateurs des produits forestiers à l'utilisation des foyers et fours améliorés.	Nombre de consommateurs formés	MEEATU, INECN Partenaire d'exécution	30.000.000
	Sensibiliser et faire signer des mémorandums d'accord entre l'INECN et les groupements d'exploitants des aires protégées.	Nombre de mémorandums d'entente signés et appliqués.	MEEATU, INECN Partenaire d'exécution	10.000.000
<b>Sous-total</b>				<b>323.000.000</b>
<i>D'ici 2016, les travaux communautaires visent la préservation de la biodiversité et bénéficient d'un encouragement et d'une stimulation significative.</i>	Appuyer la création et renforcer les capacités des comités de gestion des différentes aires protégées.	Nombre de comités créés et renforcés	MEEATU, INECN Partenaire d'exécution	50.000.000
	Octroyer des prix aux meilleures communes et écoles une fois par an durant trois ans	Nombre de cérémonies organisées	MEEATU, INECN MDC, MININTER	90.000.000
<b>Sous-total</b>				<b>140.000.000</b>
<i>D'ici 2018, les individus et la société civile sont sensibilisés et motivés pour la préservation de la biodiversité bénéficient d'un encouragement et d'une stimulation significative</i>	Sensibiliser les associations et les individus pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité.	Nombre d'associations sensibilisées	MEEATU, INECN Partenaire d'exécution	10.000.000
	Octroyer des prix aux meilleurs individus et associations une fois par an durant trois ans.		MEEATU, INECN Partenaire d'exécution	90.000.000
<b>Sous-total</b>				<b>100.000.000</b>
<b>Total axe stratégique 4</b>				<b>563.000.000</b>

**Axe stratégique 5: Mise en place des alliances et des partenariats intersectoriels pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité.**

Objectifs spécifiques	Activités	Indicateurs	Responsable	Budget en FBU
<i>D'ici 2016, le cadre national de coordination de la SNPAB comprend un volet CESPB et est fonctionnel</i>	Organiser des séances de sensibilisation des décideurs et des ONGs sur la nécessité d'un cadre national de coordination de la SNPAB.	Cadre mis en place	MEEATU Gouvernement	5.000.000
	Mettre sur pied des organes de coordination à tous les niveaux (national, intersectoriel, régional, provincial, communal) pour la mise en œuvre de la SNPAB incluant le volet CESPB.	Nombre d'organes mis en place au niveau national, provincial et communal	MEEATU Gouvernement	30.000.000
	Mettre sur pied des réseaux d'acteurs pour la mise en œuvre des activités de conservation et utilisation durable de la biodiversité.	Nombre de réseaux mis sur pied	MEEATU, INECN Partenaires d'exécution	50.000.000
	Elaborer un programme national de CESPB.	Programme élaboré	MEEATU, INECN Partenaire d'exécution	10.000.000
<b>Sous-total</b>				<b>95.000.000</b>
<i>D'ici 2016, les thématiques sur la biodiversité sont intégrées dans les activités des différents ministères et intervenants dans la mise en œuvre du CSLP II (y compris les parlementaires et les planificateurs sur l'allocation des budgets</i>	Organiser un atelier intersectoriel de sensibilisation sur l'intégration de la conservation et de l'utilisation durable de biodiversité dans les plans de mise en œuvre du CSLP II (100 participants durant trois jours).	Nombre de participants et rapport	MEEATU, INECN Partenaires d'exécution	18.000.000
	Organiser un atelier sectoriel d'intégration de la conservation et de l'utilisation durable de biodiversité dans les plans de mise en œuvre du CSLP II au niveau provincial et communal et chez les opérateurs privés (un atelier par province et un atelier par commune).	Nombre de plans intégrant la thématique biodiversité	MEEATU, INECN Partenaires d'exécution	91.800.000
<b>Sous total</b>				<b>109.000.000</b>
<b>Total axe stratégique 5</b>				<b>204.000.000</b>
Total CESPB				2.399.050.000

### III.6.2. Plan opérationnel

**Axe stratégique 1 : Renforcement des capacités en communication, éducation et sensibilisation des cadres et animateurs chargés de la promotion de la préservation de la biodiversité aux différents niveaux et dans tous les secteurs concernés.**

Objectifs spécifiques	Activités	Groupes cibles	Canaux de communication	Outils de communication	Messages	Messagers
<i>OS 1 : D'ici 2017, les cadres et animateurs sont informés, éduqués et sensibilisés sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité.</i>	Organiser des ateliers au niveau de chaque commune durant un jour	30 relais (responsables) communaux des secteurs publics, responsables des partis politiques, des confessions religieuses et de la société civile.	Ateliers	Films, Affiches, Brochures, Boîtes à images, Modules	Enjeux de la biodiversité Leur rôle pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité.	MEEATU INECN Partenaires d'exécution
	Organiser un atelier pour les responsables des médias	30 responsables des médias	Atelier	Films, Affiches, Brochures, Boîtes à images, Revue de presse	Enjeux de la biodiversité Intégrer dans les sujets traités les thèmes sur la biodiversité.	MEEATU INECN
<i>OS 2 : D'ici 2016, les cadres et animateurs en charge de la CESPB auront été formés sur les techniques de communication, d'animation et de conduite des réunions en vue d'obtenir l'adhésion et la participation du public aux activités de conservation et utilisation durable de la biodiversité.</i>	Séminaires-ateliers pour former les animateurs et encadreurs provinciaux sur la biodiversité	Deux formateurs par province durant deux jours	Atelier	Films, Affiches, Brochures, Boîtes à images	Techniques de communication, animation et conduite des réunions	MEEATU INECN Partenaires d'exécution
	Séminaires-ateliers pour former les animateurs et encadreurs communaux	Deux formateurs par commune	Atelier	Films, Affiches, Brochures, Boîtes à images	Techniques de communication, animation et conduite des réunions	MEEATU INECN Partenaires d'exécution

Objectifs spécifiques	Activités	Groupes cibles	Canaux de communication	Outils de communication	Messages	Messagers
<b>OS 4 : D'ici 2016, l'information sur la biodiversité est mise à la disposition du public</b>	Renforcer le centre de documentation de l'INECN	Personnel de l'INECN et des autres Ministères concernés Chercheurs Etudiants Partenaires techniques et financiers	Salle de lecture Base de données consultables par internet	Livres, film, outils didactiques, rapports de tous genres, documents de politique sectorielle.	La thématique biodiversité sous tous ses aspects.	MEEATU INECN
	Fournir de la documentation sur la biodiversité aux centres concernés aux Centres de lectures et Animations Culturelles, aux Centre Jeunes, aux bibliothèques des écoles, instituts supérieurs et universités.	Elèves, étudiants, Enseignants, Chercheurs, Cadres et agents Société civile, Partis politiques Confessions religieuses	Salles de lecture Internet	Livres, film, outils didactiques, rapports de tous genres, documents de politique sectorielle.	La thématique biodiversité sous tous ses aspects.	MEEATU INECN
	Dynamiser les sites web dédiés à la biodiversité (CHM), biotechnologies et biosécurité (BCH).	Le public national et international	Internet	Communiqués de presse. Articles, rapports, données diverses.	La thématique biodiversité sous tous ses aspects.	MEEATU INECN
	Redynamiser le bulletin scientifique de l'INECN.	Les animateurs, les encadreurs, les chercheurs et étudiants, les centres de documentation sur la biodiversité	Distribution par internet et en version papier	Communiqués de presse. Articles, rapports, données diverses.	La thématique biodiversité sous tous ses aspects.	MEEATU INECN
	Créer et alimenter une base de données sur les conditions météorologiques et les changements climatiques.	Les animateurs et encadreurs, les chercheurs et étudiants, les producteurs agricoles et éleveurs, les journalistes.	Internet	Communiqués de presse. Articles, rapports, données diverses.	La thématique biodiversité sous tous ses aspects	

**Axe stratégique 2: Organisation de larges campagnes de communication, d'éducation et de sensibilisation des groupes cibles sur la conservation de la biodiversité, le partage juste et équitable des avantages qui en découlent**

Objectifs spécifiques	Activités	Groupes cibles	Canaux de communication	Outils de communication	Messages	Messageurs
<i>D'ici 2017, les groupes cibles sont informés et sont conscients de l'urgence de conserver et d'utiliser la biodiversité de manière durable.</i>	Organiser des réunions sur la conservation de la biodiversité des lacs et des rivières	25 réunions avec les pêcheurs	Réunions sur les plages	Spots radio, TV, Films Boîtes à images, Affiches Brochures, Chansons et sketches	Les avantages de l'utilisation des filets de pêche règlementaires : croissance des poissons et augmentation des quantités pêchées. Les lois et les règlements.	MEEATU INECN Les encadrateurs et animateurs
	Organiser des réunions aux chefs-lieux des provinces avec les Comités d'agriculteurs	17 réunions avec les comités des agriculteurs et les éleveurs	Réunions sur les collines et autour des sites d'exploitation. Emissions et spots radio et TV	Spots radio, TV, Films Boîtes à images, Affiches Brochures, Chansons et sketches	Les bonnes pratiques et techniques agricoles permettant notamment la lutte anti érosive pour préserver le sol arable. Avantages de la stabulation permanente du bétail. L'utilisation judicieuse des semences et des intrants.	MEEATU INECN MINAGRIE Les éleveurs et agriculteurs progressistes et paires éducateurs. Les ONGs
	Organiser des réunions sur l'exploitation durable des ressources du sol, des forêts et des boisements.	25 réunions avec les artisans : briquetiers, fabricants de charbon de bois	Réunions sur les collines et autour des sites d'exploitation.	Spots radio, TV Films Boîtes à images Affiches Brochures Chansons et sketches	Le revers de la médaille si on ne protège pas la biodiversité et qu'elle se dégrade ou disparaît.	MEEATU INECN Les encadrateurs et animateurs. Les paires éducateurs.
	Organiser des réunions sur les dangers d'une utilisation désordonnée et répréhensible de la biodiversité	12 réunions avec les chasseurs, les apiculteurs, les Batwa	Réunions autour des parcs et aires protégées	Spots radio, TV Films Boîtes à images Affiches Brochures Chansons et sketches	Les enjeux de la protection de la biodiversité et son importance dans l'économie nationale. La prévention des feux de brousse. Les feux de brousse détruisent les abeilles et les fleurs sources du miel.	MEEATU INECN Les encadrateurs et animateurs. Les paires éducateurs.
	Organiser des réunions sur la nécessité de réduire la pollution de l'environnement	60 industriels	Réunions dans les zones industrielles	Spots radio, TV Films Boîtes à images Affiches Brochures Chansons et sketches	L'importance de pré-traiter- les eaux usées et les eaux industrielles avant qu'elles ne soient versées dans les rivières et les lacs.	MEEATU INECN Les encadrateurs et animateurs. Les paires éducateurs.

Objectifs spécifiques	Activités	Groupes cibles	Canaux de communication	Outils de communication	Messages	Messagers
	Organiser des réunions sur le concept de biodiversité, sa conservation et son utilisation durable	1 réunion par commune pour le grand public	Réunions sur les collines et dans les quartiers, autour des marchés, des lieux de cultes. Réunions dans le cadre des associations et groupements.	Spots radio, TV Films Boîtes à images Affiches Brochures Chansons et sketches	Les bénéfices qu'on tire de la bonne préservation de la biodiversité au niveau des individus, des ménages, des communautés, des collectivités, du pays et de la Terre toute entière. Comment profiter de la biodiversité en la préservant.	MEEATU INECN Les encadreurs et animateurs. Les pairs éducateurs.
	Organiser des réunions avec les décideurs	278 membres du Parlement (Assemblée Nationale et Sénat), du Gouvernement dans son ensemble, élus locaux.	Réunions d'information	Spots radio, TV Films Affiches Brochures Chansons et sketches	La prise en compte de la biodiversité dans les activités des différents ministères et les programmes communaux. Comment profiter de la biodiversité en la préservant. L'allocation de budgets suffisants à la préservation de la biodiversité. L'application des textes de lois et règlements sur la biodiversité.	Présidence de la République et les Vice-présidences. MEEATU INECN Les encadreurs et animateurs.
	Organiser des réunions avec les personnels des Ministères sectoriels	60 membres du personnel des Ministères en charge de la protection de la biodiversité : environnement, commerce et industrie, agriculture et élevage, justice, défense et sécurité publique, travaux publics, énergie, santé.	Réunions	Spots radio, TV Films Boîtes à images Affiches Brochures Chansons et sketches	La prise en compte de la biodiversité dans les activités des différents ministères. Comment profiter de la biodiversité en la préservant.	Présidence de la République et les Vice-présidences. MEEATU INECN Les encadreurs et animateurs.
	Organiser des réunions avec les personnels des Ministères qui sont en charge de l'éducation aux différents paliers	Les personnels des Ministères qui sont en charge de l'éducation aux différents paliers : 3 par province et 1 par commune.	Réunions	Spots radio, TV Films Boîtes à images Affiches Brochures Chansons et sketches	La prise en compte de la biodiversité dans les programmes scolaires. La contribution des enseignants, des élèves, écoliers et étudiants dans la préservation de la biodiversité.	Les Ministères ayant en charge l'éducation aux différents paliers. MEEATU INECN Les bureaux pédagogiques. Les encadreurs et animateurs.

Objectifs spécifiques	Activités	Groupes cibles	Canaux de communication	Outils de communication	Messages	Messageurs
	Organiser des réunions avec les journalistes et chargés de la communication.	60 journalistes et communicateurs	Réunions	Spots radio, TV Emissions radio Films Boîtes à images Affiches Brochures Chansons et sketches	Le traitement de la biodiversité dans les programmes radio et TV, dans la presse écrite et sur le web.	MEEATU INECN Les associations des journalistes. Les encadreurs et animateurs.
	Organiser des réunions avec les confessions religieuses	30 représentants des principales confessions religieuses.	Réunions	Spots radio, TV Films Boîtes à images Affiches Brochures Chansons et sketches	Les bénéfices qu'on tire de la bonne préservation de la biodiversité au niveau des individus, des ménages, des communautés, des collectivités, du pays et de la Terre toute entière. Comment profiter de la biodiversité en la préservant.	MEEATU INECN Les Comités et responsables des confessions religieuses. Les encadreurs et animateurs.
	Organiser des réunions avec les jeunes scolarisés	5.000 écoles : fondamentales, lycées, universités.	Réunions	Spots radio, TV Emissions radio Films Boîtes à images Affiches Brochures Chansons et sketches	Les bénéfices qu'on tire de la bonne préservation de la biodiversité au niveau des individus, des ménages, des communautés, des collectivités, du pays et de la Terre toute entière. Comment profiter de la biodiversité en la préservant.	MEEATU INECN Les bureaux pédagogiques Le corps enseignant Les encadreurs et animateurs.
	Organiser des réunions avec les organisations des jeunes	129 réunions avec les organisations des jeunes (non confessionnelles, confessionnelles et politiques).	Réunions	Spots radio, TV Films Boîtes à images Affiches Brochures Chansons et sketches	Les bénéfices qu'on tire de la bonne préservation de la biodiversité au niveau des individus, des ménages, des communautés, des collectivités, du pays et de la Terre toute entière. Comment profiter de la biodiversité en la préservant.	MEEATU INECN Les comités des organisations des jeunes. Les encadreurs et animateurs.
	Organiser des réunions avec les partis politiques	100 représentants des partis politiques.	Réunions	Spots radio, TV Emissions radio Films Boîtes à images Affiches Brochures Chansons et sketches	Les bénéfices qu'on tire de la bonne préservation de la biodiversité. Comment profiter de la biodiversité en la préservant. La prise en compte de la biodiversité dans les programmes politiques.	MEEATU INECN Les encadreurs et animateurs.

Objectifs spécifiques	Activités	Groupes cibles	Canaux de communication	Outils de communication	Messages	Messagers
	Organiser des réunions avec les organisations de la société civile	75 membres des organisations de la société civile s'occupant de l'environnement	Réunions	Spots radio, TV, Emissions radio, Films, Boîtes à images Affiches, Brochures Chansons et sketches	La prise en compte de la biodiversité dans les programmes de plaidoyer de la société civile.	MEEATU INECN Les encadreurs et animateurs. Les pairs éducateurs
	Organiser des réunions avec les partenaires techniques et financiers	30 partenaires techniques et financiers.	Réunions	Films, Brochures	Financement de la préservation de la biodiversité.	La Présidence et les Vice-présidences. Le MEEATU
<i>D'ici 2020, les médias sont utilisés de manière intensive par le MEEATU, les institutions et ONGs concernées par la biodiversité pour atteindre toute la population et les groupes cibles.</i>	Former les chargés de la communication sur la biodiversité au MEEATU et dans les ministères et institutions concernés	60 communicateurs (60 personnes durant trois jours).	Atelier	Films, Brochures, Affiches	Utilisation pertinente des médias (radio, télévision, journaux, affiches, internet, gadgets, etc.) pour promouvoir la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité	MEEATU INECN Maison de la Presse du Burundi.
	Rédiger et diffuser régulièrement des communiqués de presse et des articles sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité (un article ou communiqué par semaine durant trois ans)	Les médias Les partenaires Le grand public	Site web Base des données Distribution sur papier.	Version papier et numérique	Actualité concernant la biodiversité.	MEEATU INECN
	Organiser régulièrement des points et conférence de presse (4 conférences de presse et 21 points de presse par an).	Les médias Les partenaires Le grand public	Salles de réunions	Films Photos Brochures Rapports	Actualité concernant la biodiversité.	MEEATU INECN
	Produire et diffuser régulièrement des spots et sketches radio et TV et des messages publicitaires dans la presse écrite et sur internet (24 spots radio par, 24 spots TV, 52 articles de presse et diffusion sur trois ans).	Le grand public	Radios Télévisions Journaux Sites web	Spots Sketchs Publicités presse	Conservation et utilisation durable de la biodiversité. Convention sur la biodiversité, lois et règlements.	MEEATU INECN Partenaires d'exécution

Objectifs spécifiques	Activités	Groupes cibles	Canaux de communication	Outils de communication	Messages	Messagers
	Produire et diffuser des émissions radio et TV dédiées à la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité notamment les jeux concours (une émission radio par semaine et une émission TV par mois).	Le grand public	Radios et télévisions	Emissions	Conservation et utilisation durable de la biodiversité. Convention sur la biodiversité, lois et règlements.	MEEATU INECN Partenaires d'exécution
	Organiser deux synergies des radios et TV par an.	Le grand public	Radios et télévisions Journaux Sites web	Emissions	Conservation et utilisation durable de la biodiversité. Convention sur la biodiversité, lois et règlements.	MEEATU INECN Partenaires d'exécution
	Appuyer l'édition d'un journal dédié à la biodiversité (12 parutions annuelles pendant trois ans).	Ministères, ONG, Ecoles Centres de documentation.	Version papier et numérique	Reportages Interviews Analyses et commentaires	Conservation et utilisation durable de la biodiversité. Convention sur la biodiversité, lois et règlements.	MEEATU INECN Partenaires d'exécution
	Organiser des événements spéciaux	Le grand public Les cadres et les chercheurs	Concours culturels et artistiques, compétitions sportives, foires et expositions, symposiums et colloques.	Films Affiches Brochures Banderoles	Conservation et utilisation durable de la biodiversité. Convention sur la biodiversité, lois et règlements. Bonne utilisation de la biodiversité.	MEEATU INECN Partenaires d'exécution

Objectifs spécifiques	Activités	Groupes cibles	Canaux de communication	Outils de communication	Messages	Messageurs
<i>D'ici 2020, toute la population en général et les groupes cibles en particulier sont sensibilisés sur l'urgence de conserver la biodiversité grâce à l'utilisation du cinéma mobile.</i>	Concevoir et réaliser un film destiné à présenter la biodiversité et ses enjeux aux enfants de moins de dix ans.	Les élèves des écoles fondamentales	Projections dans les écoles, à la télévision et dans le cinéma mobile.	Films Brochures Affiches	Qu'est ce que la biodiversité et pourquoi la protéger	MEEATU INECN Partenaires d'exécution
	Concevoir et réaliser un film destiné à présenter la biodiversité et ses enjeux aux adolescents.	Les élèves des écoles fondamentales et secondaires	Projections dans les écoles, à la télévision et dans le cinéma mobile.	Films Brochures Affiches	Qu'est ce que la biodiversité et pourquoi la protéger ? Rôle de la jeunesse.	MEEATU INECN Partenaires d'exécution
	Concevoir et réaliser un film destiné à présenter la biodiversité et ses enjeux au grand public.	Le grand public	Projections dans les écoles, à la télévision et dans le cinéma mobile.	Films Brochures Affiches	Qu'est ce que la biodiversité et pourquoi la protéger. Rôles et responsabilités pour la préserver.	MEEATU INECN Partenaires d'exécution
	Concevoir et réaliser des films spécifiques pour les différents groupes cibles (6 films)	Pêcheurs, agriculteurs, éleveurs, ménages des villes, récolteurs des plantes et animaux médicinaux, orpailleurs, briquetiers, encadreurs, etc.	Projections sur les sites de travail.	Films Brochures Affiches	Qu'est ce que la biodiversité et pourquoi la protéger. Rôles et responsabilités de chaque groupe pour la préserver.	MEEATU INECN Partenaires d'exécution
	Organiser la projection des films pour les groupes ciblés	Les élèves et écoliers autour des aires protégées et des lacs, etc.	Projections dans des salles le jour et en plein air la nuit.	Films Brochures Affiches	Qu'est ce que la biodiversité et pourquoi la protéger. Rôles et responsabilités de chaque groupe pour la préserver.	MEEATU INECN Partenaires d'exécution
	Organiser le cinéma mobile	Le grand public	Projections le soir en plein air.	Films Brochures Affiches	Qu'est ce que la biodiversité et pourquoi la protéger. Rôles et responsabilités de chaque groupe pour la préserver.	MEEATU INECN Partenaires d'exécution
	Créer et équiper un centre multi médias pour appuyer les activités de conception et de production des outils à l'INECN	Le personnel en charge de la communication du MEEATU et INCEN	Equipements de production audio radio et tv, de mise en page.	Spots, sketches, films, brochures, dépliants	Qu'est ce que la biodiversité et pourquoi la protéger. Rôles et responsabilités de chaque groupe pour la préserver.	MEEATU INECN Partenaires d'exécution

**Axe stratégique 3: Conception et production d'outils pédagogiques adaptés aux groupes cibles à utiliser dans les activités de communication, éducation et sensibilisation des groupes cibles**

Objectifs spécifiques	Activités	Groupes cibles	Canaux de communication	Outils de communication	Messages	Messageurs
<i>D'ici 2019, la communication, l'éducation, la sensibilisation à la biodiversité est efficace à 80% grâce aux outils conçus et produits.</i>	Concevoir et diffuser des affiches, des brochures et des boîtes à images pour enfants.	Le grand public	Ecoles Lieux fréquentés.	Affiches, brochures et boîtes à images	Qu'est ce que la biodiversité et pourquoi la protéger.	MEEATU, INECN Partenaires d'exécution
	Concevoir et diffuser des affiches, des brochures et des boîtes à images pour les adolescents.	Les adolescents	Les écoles	Affiches, brochures et boîtes à images	Qu'est ce que la biodiversité et pourquoi la protéger.	MEEATU, INECN Partenaires d'exécution
	Concevoir et diffuser une affiche, une brochure et une boîte à image pour le grand public.	Le grand public	Les écoles et lieux fréquentés.	Affiches, brochures et boîtes à images	Qu'est ce que la biodiversité et pourquoi la protéger.	MEEATU, INECN Partenaires d'exécution
<i>OS 2 : D'ici 2017, l'efficacité et la qualité des messages reçus par chaque groupe cible pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité aura été améliorée.</i>	Réaliser une enquête d'auditoire des médias auprès des groupes cibles.	Enquête auprès du grand public	Instituts de recherches	Questionnaires	La mesure de l'impact des actions de communication.	MEEATU, INECN Partenaires d'exécution
	Former les cadres et animateurs dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et plans de communication.	30 cadres et animateurs	Ateliers	Films Brochures Rapports	Comment élaborer une stratégie et un plan de communication.	MEEATU, INECN Partenaires d'exécution
	Former les cadres et animateurs en charge de la CESPB sur la conception et l'utilisation des outils adaptés au contexte local.	30 cadres et animateurs	Ateliers	Films Brochures Rapports	Comment élaborer et utiliser des outils de communication.	MEEATU, INECN Partenaires d'exécution
	Mettre en place des systèmes de suivi et évaluation des campagnes de communication sur la biodiversité.	30 cadres et animateurs formés	Ateliers	Films Brochures Rapports	Comment faire le suivi et l'évaluation des campagnes de communication.	MEEATU, INECN Partenaires d'exécution

**Axe stratégique 4 : Stimulation et incitation des groupes cibles à poser des actes de préservation et de restauration de la biodiversité et d'utilisation durable des ressources naturelles**

Objectifs spécifiques	Activités	Groupes cibles	Canaux de communication	Outils de communication	Messages	Messageurs
<i>D'ici 2020, tous les groupes cibles exploitant les ressources naturelles intègrent dans leurs activités quotidiennes la préservation de la biodiversité.</i>	Intégrer la préservation de la biodiversité et son utilisation durable dans le cours d'entrepreneuriat et dans les travaux agricoles scolaires à l'école.	Les écoles fondamentales et secondaires	Cours théoriques et pratiques	Films, brochures, boîtes à images, affiches	L'utilisation durable de la biodiversité pour lutter contre la pauvreté.	MEEATU INECN Les enseignants Les partenaires d'exécution Les cadres et animateurs
	Sensibiliser les pêcheurs sur l'exercice de la pêche, le fumage du poisson et d'autres activités génératrices de revenus.	Les pêcheurs sur les plages avant le départ.	Ateliers	Films, brochures, boîtes à images, affiches	Comment pêcher sans détruire la biodiversité et comment fumer et conserver le poisson.	MEEATU INECN Les partenaires d'exécution Les cadres et animateurs
	Former et sensibiliser les exploitants des mines, carrières et lits et berges des rivières	Exploitants du sol et du sous-sol sur sites	Ateliers	Films, brochures, boîtes à images, affiches	La préservation et la restauration de la biodiversité et les autres activités génératrices de revenus.	MEEATU INECN Les partenaires d'exécution Les cadres et animateurs
	Former et sensibiliser les chasseurs	Les chasseurs sur sites	Ateliers	Films, brochures, boîtes à images, affiches	Les activités génératrices de revenus autres que la chasse : élevage de poules, de petits animaux, culture des champignons, etc.	MEEATU INECN Les partenaires d'exécution Les cadres et animateurs
	Former et sensibiliser les exploitants sylvicoles	Les exploitants sylvicoles sur sites	Ateliers	Films, brochures, boîtes à images, affiches	Les techniques modernes de carbonisation et les énergies alternatives et renouvelables.	MEEATU INECN Les partenaires d'exécution Les cadres et animateurs

Objectifs spécifiques	Activités	Groupes cibles	Canaux de communication	Outils de communication	Messages	Messagers
	Former et sensibiliser les consommateurs des produits forestiers pour le chauffage.	Les ménages des villes et des campagnes	Ateliers Réunions Médias	Emissions radio et tv Films, brochures, boîtes à images, affiches	L'utilisation des foyers et fours améliorés. Les énergies alternatives.	MEEATU, INECN Les partenaires d'exécution Les cadres et animateurs
	Sensibiliser et faire signer des mémorandums d'accord entre l'INECN et les groupements d'exploitants des aires protégées.	Les groupements d'exploitant des aires protégées	Ateliers Réunions Médias	Emissions radio et tv Films, brochures, boîtes à images, affiches	L'exploitation rationnelle des aires protégées.	MEEATU, INECN Les partenaires d'exécution Les cadres et animateurs
<i>D'ici 2016, les travaux communautaires visent la préservation de la biodiversité et bénéficient d'un encouragement et d'une stimulation significative</i>	Appuyer la création et renforcer les capacités des comités de gestion des différentes aires protégées.	La population autour des aires protégées	Réunions Médias	Emissions radio et tv Films, brochures, boîtes à images, affiches	La gestion des organisations.	MEEATU, INECN Les partenaires d'exécution Les cadres et animateurs
	Octroyer des prix aux meilleures communes et écoles une fois par an durant trois ans	Le grand public Les élus communaux et collinaires Les gouverneurs	Cérémonies	Brochures Banderoles Affiches Films	Des prix motivants seront donnés aux meilleures communes.	MEEATU, INECN Les partenaires d'exécution Les cadres et animateurs
<b><i>Incitation des individus et des associations à mener des activités de préservation de la biodiversité et donner des prix aux meilleurs</i></b>	Sensibiliser les associations et les individus pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité.	Le grand public Les associations	Réunions Médias	Emissions radio et tv Films, brochures, boîtes à images, affiches	Des prix motivants seront donnés aux meilleures communes.	MEEATU INECN Les partenaires d'exécution Les cadres et animateurs
	Octroyer des prix aux meilleurs individus et associations une fois par an durant trois ans.	Le grand public Les associations	Cérémonies	Brochures Banderoles Affiches Films	Des prix motivants seront donnés aux meilleures communes.	MEEATU, INECN Les partenaires d'exécution Les cadres et animateurs

**Axe stratégique 5 : Mise en place des alliances et des partenariats intersectoriels pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité**

Objectifs spécifiques	Activités	Groupes cibles	Canaux de communication	Outils de communication	Messages	Messagers
<i>D'ici 2016, le cadre national de coordination de la SNPAP comprend un volet CESPB et est fonctionnel.</i>	Organiser des séances de sensibilisation des décideurs et des ONGs.	Les décideurs et les ONGs	Réunions Médias	Films Brochures Affiches	La nécessité d'un cadre national de coordination de la de la SNPAB	MEEATU INECN
	Mettre sur pied des organes de coordination à tous les niveaux (national, intersectoriel, régional, provincial, communal) pour la mise en œuvre de la SNPAB incluant le volet CESPB.	Les décideurs et les ONGs	Réunions Médias	Films Brochures Affiches Spots Emissions	La nécessité d'un cadre national de coordination de la de la SNPAB	MEEATU INECN
	Mettre sur pied des réseaux d'acteurs pour la mise en œuvre des activités de conservation et utilisation durable de la biodiversité.	La société civile	Réunions Médias	Films Brochures Affiches Spots Emissions	La nécessité de constituer des alliances et des réseaux pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité.	MEEATU INECN
	Elaborer un programme national de CESPB.	Chargés de la communication	Atelier	Films Brochures Dépliants.	Une bonne planification donne de bons résultats.	MEEATU INECN
<i>OS 2 : D'ici 2016, les thématiques sur la biodiversité sont intégrées dans les activités des différents Ministères et intervenants dans la mise en œuvre du Cadre Stratégique de croissance et de Lutte contre la Pauvreté (sensibilisation des parlementaires et des planificateurs sur l'allocation des budgets).</i>	Organiser un atelier intersectoriel de sensibilisation	100 représentants des ministères sectoriels et des partenaires techniques et financiers.	Ateliers	Films Brochures Dépliants.	L'intégration de la conservation et de l'utilisation durable de biodiversité dans les plans de mise en œuvre du CSLP 2	Gouvernement MEEATU INECN
	Organiser un atelier sectoriel d'intégration de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité dans les plans de mise en œuvre du CSLP II au niveau provincial et communal et chez les opérateurs privés (un atelier par province et un atelier par commune).	Administrations provinciales et communales et partenaires techniques et financiers.	Ateliers	Films Brochures Dépliants.	L'intégration de la conservation et de l'utilisation durable de biodiversité dans les plans provinciaux et communaux.	Gouvernement MEEATU INECN Partenaires d'exécution.

### **III.7. MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE**

- **Coordination des actions de mise en œuvre**

Le Ministère de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme devra mettre en place et renforcer une structure chargée de communication, éducation et sensibilisation dans le domaine de biodiversité. Ce Ministère devra également mobiliser les parties prenantes pour constituer des alliances et des réseaux stratégiques.

- **Mobilisation des ressources financières**

Cette stratégie en CESP ne peut pas être mise en œuvre sans fonds suffisants. Il serait utile que le budget ici illustré soit intégré dans la Plan Stratégique d'investissement et de mobilisation des ressources financières. Le MEEATU devra également mettre en place un mécanisme pour élaborer les projets y relatifs. Une structure de la coordination de la CESP pourra aussi se charger de l'évaluation des interventions.

- **Renforcement de la coopération**

Dans cette tâche de la mise en œuvre de la stratégie de CESP, le Burundi est appelé à coopérer avec les autres pays. La coopération permettra l'échange des connaissances scientifiques, techniques, mais également la mobilisation des ressources financières. Elle permettra aussi l'échange d'expériences en matière de communication, d'éducation et de sensibilisation pour une bonne gestion de la biodiversité.

## **BIBLIOGRAPHIE**

Frits Hesselink et cie (2007) . Communication, Education et Sensibilisation du Public (CESP), Union Mondiale pour la Nature en collaboration avec le Secrétariat de la Convention pour Biodiversité Biologique, Gland, Suisse.

Frits Hesselink, Wendy Goldstein, Peter Paul van Kempen, Tommy Garnett et Jinie Del (2007) . Communication, éducation et sensibilisation du public (CESP): Guide pratique destiné aux points focaux et aux Coordonnateurs des stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique (SPANB)

Ministère de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme (2013). Stratégie Nationale et Plan d'Action sur la Biodiversité, MEEATU.

Ministère de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme (2009). Stratégie Nationale et Plan d'Action en matière d'Education Environnementale. Bujumbura.

République du Burundi (2012). Cadre Stratégique de croissance et de Lutte contre la Pauvreté CSLP II

République du Burundi, Ministère de l'Enseignement de Base, Secondaire, de l'Enseignement des Métiers, de la Formation Professionnelle et de l'Alphabétisation (2011) . Indicateurs 2010/2011 sur l'Enseignement au Burundi.

Libaert, T (2008) . Le Plan de communication, 3<sup>ème</sup> édition, Donod, Paris

Barbault, R. (2012) . Avant que Nature meure... pour que Nature vive. Delachaux et Niestlé

## **ANNEXES**

### **Annexe 1: Précision sur quelques concepts**

Afin de permettre aux lecteurs d'avoir une compréhension commune du document, il est nécessaire de clarifier ce que les rédacteurs entendent par les mots biodiversité, stratégie, communication, éducation, sensibilisation et public. Les définitions données sont une compilation faite à partir de nombreuses définitions données par différents auteurs.

- **BIODIVERSITE**

Au sens large, la biodiversité, ou diversité biologique, désigne la variété et la variabilité du monde vivant sous toutes ses formes. Elle est définie plus précisément dans l'Article 2 de la Convention sur la Diversité Biologique comme la « variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie ; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes». Selon Barbault (2012), le concept de biodiversité renvoie également à la présence de l'homme : «l'homme qui la menace, l'homme qui la convoite, l'homme qui en dépend pour un développement durable de ses sociétés».

- **STRATEGIE**

Une stratégie de communication est une combinaison d'interventions (communication interpersonnelle, communication de groupe, communication de masse) capables de susciter les changements nécessaires en matière de connaissances, d'opinions, d'attitudes, de croyances ou de pratiques et comportements au niveau des groupes cibles.

Elle vise à résoudre un problème ou à satisfaire un besoin (voir programme de chaque organisation). Elle doit avoir des ressources pour sa mise en œuvre. Elle doit avoir un calendrier de mise en œuvre (souvent à moyen terme). Elle constitue un engagement et une boussole permettant de mobiliser et d'orienter les actions et les énergies des différentes parties prenantes.

Une stratégie permet de bien identifier le problème à résoudre, les objectifs, les cibles à toucher, les messages clés à leur délivrer, les messagers, les canaux et les outils à utiliser, les moyens humains, financiers et matériels nécessaires et les indicateurs objectivement vérifiables de suivi et évaluation. En négligeant la communication les gestionnaires réduisent fortement les chances de succès de leurs projets.

- **COMMUNICATION**

La communication est un processus d'échange des informations, des idées, des sentiments et des attitudes parmi les membres, en vue de canaliser les activités vers des objectifs communs. C'est en réalité l'art de développer et de réaliser une bonne compréhension entre personnes. Elle commence par une source, l'émetteur, qui envoie un message au récepteur. Le message doit être clair, concis et simple. L'émetteur choisit au besoin un canal par lequel il va transmettre l'information. Le message peut être envoyé par écrit, sous forme verbale ou visuelle. La science de la communication englobe un champ très vaste que l'on peut diviser en plusieurs niveaux : (1) la communication interpersonnelle basée sur l'échange entre 1 émetteur et 1 récepteur ; (2) la communication de groupe dans laquelle un émetteur s'adresse à une catégorie d'individus bien définis. Elle est liée à la taille du groupe, à la fonction du groupe, et à la personnalité des membres qui le compose. Les séminaires, les ateliers, les réunions de tous genres, les enseignements dans les écoles formelles et informelles relèvent de la communication de groupe ; (3) la communication de masse où l'émetteur (ou un ensemble d'émetteurs liés entre eux) s'adressent à tous les récepteurs disponibles (la radiodiffusion, la télévision, la presse écrite, les affiches, les panneaux, etc.).

- **EDUCATION**

L'éducation permet l'apprentissage et le développement des facultés physiques, psychiques et intellectuelles, l'acquisition des compétences nouvelles dans un domaine. C'est un élément important du développement des personnes. L'éducation conduit à l'acquisition de savoirs (connaissances intellectuelles), de savoir-faire (compétences pratiques), de savoir-être (capacité de mener des actions et d'avoir des réactions adaptées à la société humaine et à l'environnement). Cette capacité s'acquiert en partie par grâce à l'acquisition des savoirs et des savoir-faire.

- **SENSIBILISATION**

La sensibilisation consiste à rendre un groupe cible sensible, réceptif à quelque chose pour laquelle il ne manifestait pas d'intérêt jusque là. C'est le cas pour la dégradation de la biodiversité, qui se fait sans que le public ne s'émeuve outre mesure.

- **PUBLIC**

Pour le cas qui nous concerne, le public c'est l'ensemble des parties prenantes dans la préservation et la promotion de la biodiversité, en l'occurrence toute la population mondiale en général, la population du Burundi en particulier. Ce public peut être segmenté ou subdivisé en groupes distincts : décideurs politiques et économiques, hommes, femmes, jeunes, etc. Bref, le public signifie toutes les parties prenantes qui peuvent contribuer à la préservation de la biodiversité.